Lotfi M'raihi

La Tunisie de mes rêves

Copyright © Lotfi M'raihi, 2019

Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle sur quelque support que ce soit est tributaire d'une autorisation préalable de l'auteur.

> Contact : <u>lotfi.mraihi@gnet.tn</u> Téléphone 50791222

> > MIP Livre miplivre@gnet.tn

Dédicace

A mon pays et son peuple auquel j'ai dédié ce qui me reste à vivre.

Sommaire

Avant-propos	5
Le tournant manqué	
Enseigner & éduquer	
Moraliser la vie politique	
Une constitution spoliatrice	
de la souveraineté populaire	51
Le protectionnisme	
est notre salut.	
Pour une diplomatieéconomique	83
Rien n'est possible sans l'ordre	
La culture : au cœur du projet	
Femme et femmes	
L'inégalité n'est pas une fatalité	119
La toute-puissance des médias	125
Et la jeunesse alors ?	
La santé a un coût mais pas de prix	147
Le sport, ce grand oublié	
Les libertés individuelles.	165
Écologiemode de vie	173
Postface	181

Avant-propos

Le rêve, c'est ce hiatus qui sépare le vécu de la réalité espérée. Il peut rester un vœu pieux ou se concrétiser. Entre l'accessible et l'inaccessible il y a d'abord un mot : la volonté.

Chacun d'entre nous porte en lui, consciemment ou non, des rêves obéissants à un ordre de priorités. Le rêve est le fruit de l'espérance, de ce fil qui nous maintient à la vie même pendant les moments les plus tragiques. On rêve pour soi comme on rêve pour ceux qui nous sont chers.

Pour ma part, j'ai choisi depuis janvier 2011 de rêver pour ma patrie. Au milieu de l'éphémère, j'ai choisi le permanent. Or, plus le rêve est grand et plus sa charge est lourde. J'ai décidé de vouer ce qui reste de ma vie pour l'accomplir. Je m'y emploie avec une détermination de tout instant. J'en fais le combat de ma vie.

Est-il, encore, permis de rêver après tant d'espoirs déçus par une révolution avortée ?

Au milieu de la dépression générale, que j'ai touchée du doigt lors de mes déplacements dans les gouvernorats à l'écoute de nos compatriotes, le rêve devient une obligation, un devoir.

Comme tous les grands rêves, sa concrétisation tient à plusieurs facteurs. Certains sont personnels et je ne ménage aucun effort pour les accomplir avec une persévérance qui ne faiblit jamais et n'accuse aucun répit. D'autres sont extrinsèques liés à l'évolution de la conscience collective et de la scène nationale et internationale.

Ce rêve pour la Tunisie qui m'anime, n'est pas le mien propre, il est une propriété indivisible que portent les Tunisiens en leur for intérieur. Avoué ou inavoué, proclamé ou tu, conscient ou inconscient, il exprime notre ardent désir de voir, un jour, notre pays rayonnant et prospère. Je rêve d'une république, souveraine par le pouvoir de ses citoyens, dont le mérite, l'effort, la créativité et la solidarité sont les valeurs fondamentales. Je rêve d'un pays apaisé avec une cohésion sociale inébranlable.

Un rêve, à portée de main, que seules nos fausses divisions, notre soumission à la médiocrité, aux forces de l'argent, les médias dévoyés et les ingérences étrangères, nous empêchent d'atteindre.

Que d'obstacles, diriez-vous, se dressent face à ce rêve. Aucun d'entre-eux n'est insurmontable mais paradoxalement, les plus tenaces, les plus coriaces sont le défaitisme et la démission collective.

Je suis de ceux qui rêvent dans l'action, de ceux qui honnissent la facilité et les lieux communs. Mes rêves me ressemblent. Ils exigent de la sueur et de la douleur. Ils sont transcendants et leur aboutissement impose d'emprunter des parcours originaux et innovants.

Ces rêves expriment, avant tout, mon amour de ma patrie, de notre peuple dans sa diversité et avec ses disparités et mon attachement à la communauté nationale.

Je ne rêve pas pour ma personne éphémère et transitoire mais pour cette précieuse Tunisie afin que l'enfant né et celui à naitre soient fiers de lui appartenir.

De là où je serai, j'apprécierai de les voir enviés, respectés et honorés pour la qualité de leur vie, pour leur rayonnement et pour leur participation à la civilisation universelle.

J'ai choisi de joindre l'action à la réflexion pour que ce rêve ne reste pas un vœu pieu. La détermination d'un seul homme, aussi persévérant soit-il, ne peut transformer ce rêve en réalité sans une large adhésion pour l'accomplir.

J'ai besoin de vous tous pour transformer ce rêve en une réalité de tout instant.

Le tournant manqué.

« Il ne peut y avoir de révolution que là où il y a conscience ».

Jean Jaurès.

Nous traversons, parfois, la vie, sans nous poser certaines questions, tant elles nous paraissent faire partie des évidences. Nous naissons et évoluons au sein de nos familles, de notre société, de notre pays au milieu de préceptes et de valeurs qui nous sont inculqués en nous arrêtant rarement sur leurs sens. Ils font intrinsèquement partie de nous, déterminent notre façon d'être et de paraitre sans qu'ils soient remis en cause. Le plus souvent, nous les intégrons sans réaliser pleinement ou justement leurs significations. Il nous arrive de nous révolter contre certains d'entre eux, de les rejeter en partie ou en totalité avant de finir par nous y soumettre ou nous y adapter.

Si nous ne mesurons pas toujours la continuité identitaire qu'ils véhiculent, nous constatons que s'en écarter, nous expose au risque de marginalisation. Ils sont les éléments fédérateurs qui cimentent le vivre ensemble et sculptent les traits et contours de notre identité nationale.

Des fondamentaux qui ont traversé le temps, subi le cours de l'Histoire, se sont adaptés grâce à un effort continu de remodelage. Il s'agit de lieux communs avec leur part de rationnel et d'irrationnel et leurs dimensions matérielles et immatérielles. Ensemble, ils déterminent ce que nous conviendrons d'appeler la tunisianité.

Nous en partageons, sans doute, certains aspects avec notre voisinage immédiat, avec notre environnement régional voire universel, mais il n'en demeure pas moins un espace qui nous est propre et qui fait notre spécificité. Luimême est sujet à une évolution continue tout en reproduisant une ligne de démarcation qui nous identifie. C'est justement notre ancrage à ce spécifique qui nous conduit à adhérer à ce qui est plus large, nourrit notre appartenance à notre

patrie, à notre peuple et à nos valeurs, fait de nous les héritiers d'un legs grandiose qui a traversé le temps et s'est transmis d'une génération à l'autre. C'est la source d'une incommensurable fierté, mais aussi d'une grande responsabilité qui fait de nous les légataires de cet héritage avec la charge de le transmettre aux générations suivantes dans le meilleur état possible.

Tout un chacun qui a pris le temps de s'arrêter, de méditer cette question doit en sortir avec une vision, un projet et un rêve.

Dans les pages qui suivent, je vous livre mon rêve pour mon pays. Il ne s'agit nullement d'un songe onirique, débridé, échafaudé dans un monde virtuel hors de toutes contraintes, ni d'un exercice de style ponctué d'envolées lyriques, mais d'un projet formulé à partir d'un état des lieux, d'une réalité géostratégique et d'un héritage social et économique.

La Tunisie d'aujourd'hui n'est pas une création *ex nihilo* de la révolution du 17 Décembre-14 Janvier. Elle est une continuité

historique, sociale, économique et culturelle, façonnée des siècles durant. La méditation de notre histoire nous aide souvent à comprendre notre réalité et à cerner les origines de nos problèmes. Est-ce un hasard que, absolument, les mêmes régions du pays ont été de toutes les révoltes contre le pouvoir central ? Les mêmes se sont soulevées en soutien d'Ali Pacha, de Ali Ben Ghedhahom, de Salah Ben Youssef et de la dernière révolution. Un positionnement qui traduit, chaque fois, le mécontentement vis-àvis de l'autorité centrale. Il fait suite à une marginalisation et une frustration liées à une situation économique précaire. L'insatisfaction actuelle, qui prévaut chez les habitants de ces régions et qu'ils imputent à une volonté délibérée des régimes de Bourguiba puis de Ben Ali, a visiblement une origine bien plus lointaine. Elle serait même corrélée à un changement de modèle économique orienté davantage vers les échanges côtiers et dépréciation des denrées produites dans Tunisie profonde.

Une historicité qui s'affranchit des marqueurs événementiels et des dates, même si, les choix et les orientations pris à l'aube de l'indépendance sont ceux qui impactent le plus.

Il en découle, de fait, que tout rêve qui ne s'inscrit pas dans la continuité historique, perd toute prise avec la réalité et s'écroule à la première confrontation avec elle.

Je l'affirme en pensant à des Hommes qui ont rêvé la Tunisie avant nous et ont souhaité la façonner conformément à leurs vœux. Ils ont réussi chaque fois qu'ils ont collé à la réalité et échoué quand ils s'en sont écartés. Ma pensée va particulièrement à l'incontournable Bourguiba même si j'aurais pu pousser plus loin en invoquant le général Kheireddine. En effet, l'exemple de Bourguiba est celui qui offre le plus de matière à méditation de par la longévité de son règne et les transformations profondes qui s'y sont accomplies.

Loin de moi l'idée de me livrer à un exercice d'inventaire sur la gouvernance, ceci n'est pas le propos, et d'autres s'en sont amplement chargés. Reste que Bourguiba en choisissant d'inscrire la Tunisie contemporaine

dans un modèle aux orientations sociales franches, avec un état providence, a condamné ses successeurs à ne pas s'écarter de ses jalons. Toute distance prise avec ce référentiel est de nature à créer un hiatus entre les attentes populaires et la gestion publique et sème les germes de l'instabilité.

Comme tous les visionnaires, Bourguiba s'est trouvé en situation d'apposer ses rêves à la réalité du moment. Il a réussi chaque fois que l'écart, séparant les deux, était menu, mais a dû opérer un repli stratégique lorsqu'ils étaient en discordance.

Une des difficultés de l'exercice politique réside dans l'évaluation de la distance qui sépare le rêve de la réalité sur laquelle il opère. Toute réforme, toute transformation doit tenir compte de l'adéquation de ces deux paramètres pour lui assurer les chances de réussite et d'acceptation.

Elle doit intégrer les forces de résistance qui sont l'expression d'un équilibre établi déterminant l'état des lieux. Toute tentative qui vise à modifier le statu quo ne manquera pas de déclencher la levée de boucliers de ceux dont les intérêts risquent d'être menacés.

Chaque initiative place le politique en face de sa conscience mais aussi de la réalité. Il se posera chaque fois la perpétuelle question de savoir jusqu'où il sera possible d'opérer le changement sans se renier et sans violenter la société.

Le changement, une expression récurrente du discours politique, galvaudée à volonté mais qui ne s'accompagne pas toujours de la volonté ou du doigté pour le mettre en exécution. Certains s'y essayent avant de battre en retraite devant l'opposition et les réticences qu'ils soulèvent. Ils remballent leurs projets et ravalent leur amertume.

D'autres n'y pensent même pas tant leurs accointances avec les puissants sont grandes et se gardent de leur porter ombrage, de menacer leurs intérêts et de perturber l'ordre établi. Seul un homme libre de toute contrainte, animé uniquement de l'intérêt général est en mesure

de mettre en application son rêve. Encore faut-il qu'il sache faire preuve de dextérité et de discernement. Sinon, l'enfer pavera ses bonnes intentions.

Je rêve d'un pays fort, respecté dans la communauté internationale. Un pays souverain dont les dirigeants n'ont de compte à rendre qu'au peuple dont ils tirent la légitimité. Un pays rayonnant qui fait la fierté de ses citoyens.

Notre pays a été dans son histoire le centre du monde, une puissance internationale qui a marqué l'histoire de l'humanité. Dans l'Histoire, peu de peuples ont eu des heures de gloire semblables à celles que la Tunisie a connues. Nous avons contribué à l'essor de la civilisation humaine, accompli des avancées indéniables. Nous avons été un carrefour de civilisations avec à chaque époque des apports et des participations dont regorgent les traités d'histoire.

Même dans les temps décadents et d'asservissement, nous avons fait preuve de bravoure et aucune oppression fût-elle la plus impitoyable n'est parvenue à nous briser ni à étouffer notre soif de liberté.

Nous sommes les légataires d'un grand peuple et d'une terre féconde qui a enfanté des femmes et des hommes qui feront à jamais notre fierté.

Mais nous sommes aussi un peuple qui refuse d'être conjugué au passé. Nous avons raté de grands tournants de l'Histoire. Nous avons vécu des siècles en marge de l'Histoire, la grande. Néanmoins, nous sommes animés de la farouche volonté de retrouver une place dans le concert des pays développés.

La grandeur d'une nation n'est déterminée ni par sa superficie ni par la taille de sa population mais par son génie à s'adapter aux changements, à les anticiper et à les initier.

Aujourd'hui, un fossé nous sépare de ceux qui font le monde mais nous sommes déterminés à le combler. Il nous en coûtera un effort de tout instant et une volonté qui ne fléchit point, mais nous y parviendrons. Un peuple fier ne peut accepter longtemps d'être relégué. Sans nous renier, sans nous départir de nos spécificités, sans mimer les vainqueurs du moment, nous nous attacherons à acquérir l'essentiel sans abandonner notre héritage. C'est en restant nous-mêmes que nous deviendrons plus forts. En nous délestant du superflu et en intégrant ce qui nous fait défaut.

Les interrogations sur les choix à adopter et les orientations à prendre ont été au cœur des préoccupations de ceux qui nous ont précédés, ceux que nous appelons aujourd'hui les pères fondateurs. Une appellation qui suggère que leur contribution à l'édification des bases d'un monument qui leur doit son existence. Or, rien n'est moins certain! Tous, quelque fût leur génie, leur créativité et leur dévouement ont essayé de refaçonner un état des lieux, de lui imprimer des inflexions qui ont leurs limites marginales. On ne fonde pas une nation, et encore moins quand elle se nomme Tunisie. Tout au plus, on l'accompagne, on l'oriente avec dextérité. Le changement, le vrai, est une révolution douce mais déterminée qui s'installe par touches successives, obéissant à une vision et une planification.

Il importe en premier lieu, et c'est une évidence, de définir les buts à atteindre et les moyens d'y parvenir. Or, ceci ne saurait se concevoir sans un diagnostic préalable et perspicace de la situation qui prévaut, une étape cruciale pour identifier ce qu'il convient d'élaguer et ce qu'il convient de greffer afin de parvenir à l'édifice harmonieux recherché.

La Tunisie est menacée aujourd'hui par ses disparités. Les différences criardes entre les régions et les classes sociales en ont fait un pays désuni. Ces clivages, source de tensions et de ressentiments, menacent la cohésion nationale depuis des décennies et mettent en danger la stabilité de notre pays.

Le premier grand défi qui se pose à nous est d'unir notre nation. Il n'est plus possible de continuer à compter sur notre seul héritage culturel et historique voire identitaire pour cimenter la cohésion nationale. Ces thématiques ont révélé leurs limites à tenir tête à la pression sociale et économique. Le fait est là, l'édifice est lézardé. Seule la république peut le consolider et lui redonner toute sa vigueur. La

république est porteuse de valeurs qui nous font défaut et sans lesquelles il sera difficile de désamorcer des tensions sociales et de mobiliser les tunisiens vers un rêve commun.

L'instauration d'une république de l'égalité des chances, de traitement et de droits où le mérite prend le dessus sur les recommandations, et les faveurs et où le tunisien retrouve toute la dimension de sa citoyenneté.

Une république qui traduit l'expression de la volonté générale ardente, restituera au peuple sa souveraineté et aux lois toute leur légitimité. Une république qui redonne au citoyen la latitude de façonner son présent et son avenir.

Cette république ne peut s'exprimer dans sa plénitude sans une démocratie directe et participative. Nous avons la chance de pouvoir l'appliquer d'autant plus aisément que notre population est relativement peu nombreuse, éduquée et que nous sommes ethniquement et religieusement homogènes. Tous ces éléments nous aideront à sortir d'une république d'apparat vers une république de fait en se

remettant à la volonté populaire armée de l'initiative et la consultation référendaire populaires.

La Tunisie dont je rêve est peuplée de citoyens souverains qui se soumettent aux lois qu'ils auront établies et adhérent au projet qu'ils auront choisi.

Les institutions prendront alors une autre signification et une autre représentativité tranchant avec le système actuel constitué d'une oligarchie affranchie de la volonté du peuple qui n'est consulté qu'artificiellement lors des élections pour être ensuite resoumis à sa volonté.

J'appelle de mes vœux un peuple souverain qui décide de sa destinée et veille à l'application de ses choix.

Pour cela, il est impératif de revoir la constitution et de l'amender pour y introduire l'initiative populaire. Celle-ci permettra au peuple de soumettre des projets de lois ou de s'opposer à celles votées par le parlement qui seraient contraires à ses intérêts.

Réintroduire le peuple dans l'espace démocratique comme un acteur constant et fondamental de l'échiquier politique. Susciter son adhésion et le réconcilier à la chose publique en ramenant le politicien légataire de la volonté populaire à une humilité dont il n'aurait jamais dû s'en départir. Redéfinir la mission du politique, celle d'un citoyen qui a choisi de son plein gré de se mettre au service de la cité sans qu'il ne s'en serve comme un ascenseur pour sa promotion sociale ou pour son enrichissement propre.

L'implication politique est une mission de service public pour une durée déterminée et non un plan de carrière. Elle ne doit en aucun cas servir de tremplin pour l'amélioration des revenus¹ ou de la situation sociale. Il s'agit là d'un moyen dissuasif pour endiguer les ambitions déplacées.

Certains pourraient objecter que ces mesures rendant la situation financière des élus moins confortable pourraient ouvrir les portes à la corruption. Je répondrais qu'au-delà des prédispositions personnelles à la corruptibilité qui, si elle existe, trouvera toujours des alibis et des voies pour assouvir sa soif de gain facile, il faudra redoubler les sanctions répressives.

Nous avons, malheureusement, hérité, des us et coutumes de la vie politique française et de son modèle de carriérisme politique. Même balayés par des élections, les Hommes politiques ne renoncent pas à revenir, au devant de la scène, animés de velléités de revanche pathétique. A ce propos, l'exemple anglo-saxon offre une image empreinte de davantage de noblesse et d'élégance et devrait, à ce titre, nous inspirer plus¹.

Redonner le pouvoir au peuple impose un combat sans merci contre les forces qui usurpent la volonté populaire et la travestissent. Au premier chef, le pouvoir de l'argent. Ce qui m'amène à évoquer le financement de l'activité politique. Certes, la vie politique a un coût qui dépend du train de vie de la formation politique, de son activité et de son déploiement national.

¹) ce point sera développé dans le chapitre consacré à la moralisation de la vie politique.

Or, s'il convient de définir les sources de financement, il convient également de déterminer les postes de dépense licite.

En Tunisie, il a été décidé de dispenser l'État du financement des partis politiques. Les partis se trouvent, de fait, acculés à quêter des fonds auprès de donateurs qui sont exceptionnellement encartés. La logique veut que les donateurs soient intéressés en premier, sinon exclusivement, par les partis au pouvoir ou en phase de le devenir dans un avenir proche. Leur soutien n'est qu'un investissement ou un placement dans l'attente d'en récupérer les dividendes.

Quand bien même, ces donateurs seraientnombreux, la législation plafonne leur donation annuelle à soixante mille dinars, une somme relativement élevée surtout comparée à celle autorisée par d'autres pays. En France elle est de 7500 Euros soit moins de vingt six mille ces donations devraient dinars. Or. ne logiquement pas suffire à assurer fonctionnement d'une grosse structure avec ses légions de permanents rémunérés et ses incommensurables frais.

La contribution des encartés et leurs frais d'adhésion, particulièrement dans le climat actuel et le marasme économique que nous traversons, est si modeste qu'elle reste marginale.

Tout observateur averti de la scène politique relèvera l'opulence affichée par certains partis politiques et le grand train de vie qu'ils mènent. Et s'interrogera sérieusement sur l'origine de ce financement. Cette question est d'autant plus insistante qu'elle concerne des partis nés de scissions encore sans structures et sans militants. Toutes ces interrogations font planer une forte présomption sur l'existence d'un financement étranger. Le doute ne reste permis qu'en l'absence de preuves formelles pour corroborer le faisceau d'indices qui plaident en faveur.

La législation ne s'est pas dotée des outils nécessaires à la transparence et à la répression de la fraude. Cette inadvertance n'est pas le fruit du hasard, elle serait plutôt préméditée tant ceux en pole position en tirent profit.

La porte ouverte au financement étranger de notre vie politique n'est rien de moins que l'asservissement de notre souveraineté L'abondance nationale. des ressources financières aux mains des partis politiques pervertissent l'exercice politique entretiennent le clientélisme. Elles relayent une pratique fort répandue du temps de l'ancien RCD où le pouvoir contrôlait la volonté et le vote populaire à coup de cartons de denrées alimentaires et moult subsides. Profitant de la vulnérabilité sociale de certaines régions, les partis se transforment à l'approche des élections en associations caritatives raflant des votes de la reconnaissance... du ventre.

Néanmoins, cette manne financière sert également à s'acheter le service de médias privés et publics en arrosant les ténors de la scène médiatique qui se transforment en propagandistes plus ou moins déguisés. L'opinion publique se trouve ainsi matraquée à longueur de journée par un discours qui braque toute la lumière sur certains partis et certaines personnalités en éclipsant le reste de la scène politique. Sur ce point également, il est difficile d'apporter des preuves formelles autres que des confessions de première main que nous nous abstiendrons d'étaler ici. En effet, comment ne pas accorder de crédit aux confidences d'un politique qui se laisse aller à révéler qu'un tel animateur lui a énormément coûté en le conviant toutes les trois semaines au même plateau politique hebdomadaire pour qu'il se retrouve en fin de saison ministre.

Heureusement, il persiste encore des journalistes au-dessus de tout soupçon mais ils ne sont hélas pas légion et ne bénéficient toujours pas des espaces les plus suivis.

Dans cette quête du pouvoir, qui fait de l'argent le nerf de la guerre, tous les protagonistes sont gagnants. Les politiques qui briguent les postes, les bailleurs de fonds qui attendent un retour sur investissement et les médias qui canalisent l'opinion. Seuls, la Tunisie et son peuple sont les perdants.

Les politiques en acceptant d'être à la solde de l'étranger ont fait le choix de se lier les mains pour devenir les agents d'exécution de la volonté des donneurs d'ordre. Aucune politique contrevenante aux intérêts des donateurs ne sera entreprise.

A partir de là, il est clair que souveraineté et l'intérêt national deviennent de vains mots. L'expression du suffrage devient un acte de dépouillement de la souveraineté populaire au lieu d'être un exercice pour la réconforter. Conscient de ce danger, j'avais déjà alerté l'opinion publique et les autorités de transition sur les accointances qui sont apparues très tôt après la révolution entre l'argent politique et les médias. Des appels qui ont été superbement ignorés tant on considérait alors qu'aucune activité politique ne pouvait être menée sans un renfort conséquent d'argent. On exemple sur les démocraties prenait occidentales. Or, c'est justement ce modèle qu'il me paraissait impératif d'éviter. Comment espère-je être entendu alors que protagonistes les plus influents étaient ceux qui affichaient le plus d'opulence.

D'élection en élection nous avons assisté à une surenchère dépensière, à l'achat explicite des voix et à l'interférence étrangère avérée.

Le peuple n'en a récolté que davantage de déception. Ces échecs ont provoqué un rejet de la vie politique et de ses acteurs. Une répulsion qui s'exerce sans discernement sous la formule de « tous pourris ».

Le peuple dans sa globalité, ceux qui ont voté et ceux qui se sont abstenus rejettent l'opprobre sur les politiques et les partis sans se remettre en cause. Les électeurs pensent avoir assuré leur obligation et avoir choisi. Ils s'attendaient à être payés de retour par une amélioration de leurs conditions de vie. Leurs choix se sont construits sur des éléments qui tiennent souvent de l'affectif, du préjugé, rarement sur un exercice rationnel de discernement.

Sommes-nous en droit d'exiger un autre comportement d'un électeur peu rompu aux joutes électorales et appelé à se prononcer à la suite d'une campagne sans thèmes et sans projets?

Autant les élections de 2011 que celles de 2014 se sont déroulées dans un climat d'hégémonie médiatique surfant sur les peurs et les fustigations. Il est clair que l'installation d'une démocratie représentative ne peut s'accomplir en l'absence d'un choix éclairé.

Ce préalable nécessite une initiation populaire à la chose publique. Il nous incombe de combler ce déficit de savoir politique par l'éducation populaire et par la pédagogie. L'école se doit d'être aux avant-postes pour dispenser une éducation civique beaucoup plus étoffée que celle figurant dans les programmes actuels. Les médias et les partis politiques sont également en devoir de vulgariser les éléments d'analyse du discours politique et de la lecture des programmes. Un citoyen qui choisit est un citoyen apaisé et impliqué dans la conduite des politiques pour lesquelles il a opté. C'est le premier pas à entreprendre pour réconcilier nos concitoyens avec la vie publique, lever les

appréhensions et la méfiance qu'ils témoignent vis-à-vis des politiciens.

Alors seulement, les citoyens cesseront de juger les femmes et les hommes impliqués dans l'activité politique comme des opportunistes avides de mandats et de pouvoir. Seule une compréhension de l'utilité d'une vie politique riche fera accepter par nos concitoyens la diversité de l'offre partisane et le pluralisme. Le tunisien cessera d'appréhender la multiplication des partis politiques comme une menace à la stabilité du pays.

Pour tout cela aussi, il faudra que le tunisien devienne un acteur de la scène politique. Il importe de rompre avec le statut d'électeur appelé à se prononcer lors des échéances électorales, dans les consultations alibis, pour devenir un acteur permanent doté du pouvoir d'initiative et de contrôle.

L'accomplissement du statut de citoyen de plein droit passe obligatoirement par l'instauration d'une démocratie participative qui remet au centre de l'exercice le pouvoir d'initiative populaire. Il s'agit de permettre qu'une pétition citoyenne puisse soumettre un projet de loi ou s'opposer à une loi votée et déclencher de fait un référendum populaire pour trancher entre le projet parlementaire et le contre-projet citoyen.

Enseigner & éduquer.

« L'enseignement : apprendre à savoir, à savoir faire, à faire savoir. L'éducation : apprendre à savoir être ».

Louis Pauwels.

La Tunisie n'a pas échappé aux coups de boutoir de la mondialisation. Or, si les effets délétères économiques sont réversibles, les dégâts identitaires et sociétaux risquent de ne pas l'être. Le bouleversement de l'échelle des valeurs a désorienté une société en mal de repères. La mondialisation, avec son corollaire la libéralisation, a installé l'argent et le profit en haut de l'échelle des valeurs. Désormais, l'opulence matérielle détermine le rang social, déclassant l'effort, le mérite, le savoir et la culture. Avec la mondialisation, la Tunisie s'est mise à l'heure du paraître et du show-off.

Les choix libéraux du pouvoir ont induit un désengagement de l'État des secteurs sociaux, jusque-là protégés. En tête de ceux-ci l'école.

L'enseignement privé qui, jusque-là, était limité a été encouragé et s'est fortement développé.

Les établissements privés offrent des moyens et une qualité d'enseignement dont l'attrait suscite l'engouement des familles aisées. La détérioration de l'école publique en termes d'infrastructure et de gestion contribue à attirer les élèves issus de la classe moyenne vers des établissements privés de moindre renommée mais accessible à leurs bourses. Ne persistent dans l'école publique que ceux qui n'ont pas les moyens de la quitter. L'enseignement reste, pourtant, un des postes de dépense les plus importants du budget. Un lourd sacrifice national qui ne réalise que de piètres résultats comme en témoignent les successifs rapports PISA. Le secteur privé qui à ses débuts n'offrait que l'enseignement primaire s'est rapidement étendu à toute la scolarité. A première vue, le système privé assure de meilleurs résultats scolaires que le public. Or, en réalité, les établissements privés sont fréquentés par des élèves socialement favorisés à qui on offre plus de chances de réussir. De ce fait, c'est plus la classe sociale qui détermine la performance des élèves que l'établissement.

Parallèlement, l'appât du gain a institutionnalisé les cours particuliers qui sont devenus la règle. Il ne s'agit plus d'heures de soutien destinées aux élèves en difficulté mais d'un enseignement privé parallèle couvrant parfois toutes les disciplines. Ces cours obéissent à leur tour à une ségrégation en fonction de la notoriété des enseignants qui détermine la rémunération et le droit d'accès.

Le système éducatif qui a été, par le passé, le moteur de l'évolution sociale de la Tunisie a été transfiguré. Il n'est plus en état d'alimenter l'ascenseur social qui se trouve en panne.

Les élèves les plus nantis bénéficient de la meilleure qualité d'enseignement possible et décrochent leur baccalauréat avec les meilleurs scores, ce qui leur ouvre les portes des meilleures filières universitaires, qualifiantes pour le marché de l'emploi. Les autres, s'ils n'ont pas déjà décroché entre temps, réussissent très moyennement leur baccalauréat et les

disciplines qui leur sont accessibles mènent tout droit à l'antichambre du chômage.

Il en résulte que les enfants issus de familles pauvres sont condamnés quasisystématiquement à la précarité.

Il n'est pas nécessaire d'être un fin sociologue pour décrypter les raisons des tensions sociales, des disparités régionales, du désintérêt pour la chose publique et du déficit patriotique.

En fragilisant l'école publique, nous avons scié le socle de la cohésion sociale, mis à mal le principe de base de la république ; celui de l'égalité des chances et condamné l'ascenseur social à l'arrêt.

Le rétablissement de l'école de la république est un préalable majeur à la restauration d'une échelle des valeurs saine. Il ne s'agit nullement de reproduire le modèle de l'école publique telle qu'elle a été à ses débuts, mais de l'adapter à la marche du temps tout en veillant à préserver l'essentiel. En faire une école qui concentre tous ses efforts sur les premières années de l'enseignement, vigilante face au risque de l'abandon scolaire et n'hésitant pas à user du redoublement. Une école qui sait identifier les aptitudes de tout un chacun et les guide vers les sections et les filières adaptées à leurs prédispositions. Une école qui focalise sur le savoir être, qui favorise l'apaisement du social, permet l'échange climat l'apprentissage, la découverte de soi et de l'autre. Ce nouveau regard posé sur l'école de demain, appelle une attention particulière à pas seulement en tant qu'entité apprenante, mais aussi en tant qu'être humain, chargé d'émotions et de motivations, créativité et de talent

Pour s'acquitter de sa tâche et soutenir la concurrence du secteur privé, elle aura besoin de moyens et de personnel qualifié et multidisciplinaire, couvrant toutes les sciences de l'éducation.

Au-delà de l'apprentissage et de l'acquisition des connaissances c'est une institution dont la mission devra aboutir à consolider la cohésion sociale et faire germer la citoyenneté. Or, ceci exige qu'elle redevienne également l'école de l'éducation attribution tombée une en ringardisée désuétude et du ลบ nom progressisme et des libertés. Il est de toute prime instance, de rétablir la discipline et le respect, restaurer l'image de l'enseignant qui s'est dépréciée en raison du relâchement des sanctions disciplinaires mais aussi condition matérielle. Il faut mettre l'enseignant à l'abri du besoin pour éviter qu'il ne se transforme en chasseur de cours particuliers ses besoins. Conjointement, assurer pour l'autorité de tutelle devra sévir lourdement pour sanctionner tout enseignant pris en infraction. tenue réglementaire n'est pas accoutrement fantaisiste mais un uniforme qui consacre l'égalité au sein de l'établissement. L'école n'a pas vocation uniquement apprendre à lire, écrire et à compter mais également à enseigner la discipline et le respect. Par ce symbole l'être prend le dessus sur le paraître.

L'école et la famille sont les premiers champs où nous inculquons à nos enfants les valeurs fondamentales sur lesquelles nous souhaitons bâtir notre société. Nous les outillons des moyens qui les aideront à parachever la glorieuse Tunisie de nos rêves. Rien ne sera possible si la discipline, l'ordre, le goût de l'effort, le droit au mérite et le nationalisme ne sont pas enracinés dans les générations à venir.

Notre pays affronte de grands défis qui affectent sa souveraineté et sa pérennité, il ne pourra les relever sans exigence et sans une école chargée d'une mission clairement définie. L'enseignant dans la solitude de sa classe doit savoir qu'il a toute une nation derrière lui qui le soutien et attend tant de lui.

L'école est un investissement de tout un peuple dans son avenir qui exige de nous toute l'attention. Son infrastructure et ses moyens doivent être entièrement à la charge de la communauté nationale dont le devoir et d'assurer une égalité de traitement entre tous les établissements où qu'ils se trouvent sur le territoire de la république. Ces obligations ne peuvent être, d'aucune manière que ce soit et sous aucun prétexte, déléguées au mécénat et au

bon vouloir des donateurs. Autrement, elle ne serait plus l'école de la république.

Moraliser la vie politique.

« La politique est le premier des arts et le dernier des métiers ».

Voltaire.

Nous avons hérité du modèle français dans l'exercice de la politique, comme d'ailleurs bien d'autres pratiques.

L'implication en politique, loin d'être une décision personnelle de se mettre au service de la communauté pour un objectif et une durée déterminée, est devenue un plan de carrière et une voie d'émancipation sociale. Le paysage politique est peuplé de personnages venus servir et se sont trouvés à se servir et même à sévir.

Les divers mandats offrent le pouvoir et pour beaucoup un moyen de promotion sociale et un gain de notoriété que peu d'autres activités permettent. Pour y accéder et durer, certains font preuve de concessions, de compromis voire de compromissions. Les diverses pratiques qui ont entaché l'exercice politique font qu'il dispose dans notre pays de peu de crédit. Les politiciens sont vus comme des carriéristes, des opportunistes sur lesquels plane une forte suspicion. L'opinion publique est encline à généraliser et s'autorise, rarement et de manière parcellaire, des exceptions.

L'avènement de la révolution qui a chambardé le paysage politique n'a pas été capable de restaurer l'image du politique. Pire, frictions, les luttes de position et de positionnement, les pratiques de sérail et des instances fermées, se sont étalées au grand jour aggravant le discrédit de l'aréopage politique. suspicions de prise d'intérêts. d'enrichissement illicite. voire détournements de fonds publics courent sur toutes les lèvres. Foued M'bazaâ, président intérimaire avant l'élection de la constituante, avait majoré ses émoluments par un décret non publiable, les faisant passer de 21000 à 30000 dinars.

Or, aujourd'hui, plus que jamais le pays a besoin de rétablir la confiance entre le peuple et ses élus. Il est illusoire, dans un tel climat de défiance, d'espérer une adhésion populaire aux politiques engagées dont certaines requièrent un effort d'austérité et de privation.

Pour restaurer la confiance, il faudrait réformer la pratique politique. Un exercice qui avec l'argent, où l'importance du financement mobilisé est la condition sine qua de la réussite, ce qui suscite interrogations et des inquiétudes sérieuses quant la pertinence de la représentativité. La question du financement de la vie politique n'a jamais été sérieusement débattue après la révolution. Sous prétexte de soulager le trésor public, il a été convenu de laisser aux partis le soin de lever les fonds nécessaires à leur fonctionnement. D'autant plus que le nombre pléthorique des partis autorisés aurait nécessité l'allocation de sommes colossales. En quelque sorte, de libéraliser la vie politique. L'écueil étant de défavoriser les partis naissants qui n'exercent aucune attractivité sur les donateurs et dont le nombre réduit de militants génère des

cotisations modiques. Cet état de fait place l'argent au centre d'intérêt des partis et influence leurs décisions et leurs choix. L'exercice de la démocratie au sein des instances des partis devient tributaire de la participation financière tant au niveau des délibérations que du choix des candidats. Les têtes de liste et les places éligibles reviennent souvent à ceux qui alimentent substantiellement les caisses du parti et assurent le financement de leurs campagnes. Ainsi, dès le départ, l'exercice démocratique est biaisé. Ces pratiques seront ensuite relayées le terrain jusqu'à sur l'expression du scrutin où l'argent impactera le vote de moult façons.

Il est urgent de revoir le mode de financement des partis. La vie politique est un bien public sur lequel la communauté nationale doit veiller, son financement est une obligation à laquelle elle ne doit pas se dérober au risque de dépouiller les citoyens les moins nantis de la capacité de briguer des mandats. Or, ce financement doit obéir à des règles qui tiennent de la nature même de l'activité licite des partis. Ceci commence par mettre gracieusement à la

disposition des partis les salles publiques pour la tenue de leurs meetings, de consacrer totalement ou partiellement une chaîne télévisuelle publique à leur communication. Les frais d'impression des différents supports doivent être avancés par l'État avec l'obligation de les restituer au cas où le candidat ne serait pas élu. Les donations doivent être plafonnées à cinq fois le Smic et déduites de l'assiette imposable.

D'autre part, il faut rompre avec l'image du politique chasseur de sièges pour lui substituer celle d'un citoyen qui s'est engagé au service de l'intérêt public. La crédibilité du personnel politique impose au préalable l'abandon de tout ce qui pourrait être perçu comme une prise d'intérêt personnel, à commencer par la rémunération accordée aux élus. Leurs émoluments sont souvent supérieurs aux salaires qu'ils percevaient dans leurs vies professionnelles. Par conséquent, il serait plus juste et cohérent qu'ils soient rétribués à la hauteur de leurs salaires antérieurs pour évacuer la suspicion légitime de promotion financière.

Par ailleurs, les professions libérales devraient accepter une rémunération alignée sur les postes équivalents dans la fonction publique avec l'engagement ferme de renoncer à toute activité privée pendant le mandat. La rémunération ne doit pas être un salaire mensuel fixe, mais devra être calculée sur la base de l'assiduité effective attestée par des jetons de présence.

Cette pratique dissuadera ceux qui sont motivés par l'attrait du gain financier lié au mandat et obligera les dilettantes à l'assiduité pour qu'à l'avenir les lois ne soient pas votées dans une assemblée aux rangs clairsemés.

Bien sûr certains dégaineront l'argument ressassé qui voudrait que des élus et des responsables sous-payés soient une proie facile de la corruption.

Mais alors que faisons-nous des lois qui encadrent la gestion publique et des divers organismes de contrôle?

Je ne peux parler des mandats sans évoquer, d'une part, le cumul des mandats qui vise à concentrer tant de pouvoirs aux mains seule personne et qui doit expressément banni. D'autre part, l'absence de plafonnement de l'âge d'éligibilité présidence de la république. La constitution doit être revue pour fixer à 70 ans maximum pour se porter candidat à la présidence. Il est illogique de fixer un pallier minimum sans en fixer un maximum. Si nous considérons arbitrairement que la maturité pour cette fonction ne peut être qu'après l'âge de 35 ans, nous sommes en droit de considérer qu'après 75 ans toute personne aura de loin dépassé l'âge de la retraite et n'aura plus la condition physique qu'exige l'exercice de la magistrature suprême.

Redonnons à la politique ses lettres de noblesse, restaurons l'honneur de ceux de nos concitoyens mus par un idéal républicain et sociétal qui s'engagent dans l'action au détriment de leurs propres carrières, de leur quiétude et de celle de ceux qui les entourent.

Replaçons la responsabilité politique et la délégation de mandat au centre de la cité audessus de toute suspicion et de toute arrièrepensée. Le politique se doit d'être exemplaire. Or, si nous sommes incapables de sonder ses véritables motivations, nous pouvons par certaines restrictions matérielles dissuader ceux qui s'invitent à la scène politique par rapacité et par motivation matérielle.

Ceci étant, l'exercice politique doit être encadré par une citoyenneté active et participative qui s'exprime par l'initiative populaire. Avec le pouvoir d'initiative populaire qui donne au peuple les moyens de proposer des lois, de s'opposer à d'autres et de révoquer des élus. Le peuple retrouvera sa pleine souveraineté et sera réconcilié avec ses représentants. Cela sera développé lorsque j'aborderai les réformes constitutionnelles à entreprendre.

La démocratie parlementaire, sans ces gardes fous qui installent en permanence la souveraineté populaire au cœur du système, devient une proie facile au lobbying de tous bords. Les lois deviennent l'expression des vœux des tout-puissants et les élus les exécutants de leur volonté. C'est la forme suprême de la corruption, son expression la plus dangereuse qui s'accomplit par la force de la loi. Elle se traduit par des niches fiscales, des exonérations et des exemptions. On fustige souvent la fraude fiscale en oubliant souvent que l'essentiel des fraudeurs sont ceux qui bénéficient des privilèges fiscaux taillés sur mesure.

La moralisation de la vie politique passe inéluctablement par la soumission constante des élus au contrôle populaire. Celui qui accepte un mandat populaire doit s'y résigner.

Une constitution spoliatrice de la souveraineté populaire.

« Je ne crains pas le suffrage universel, les gens voteront comme on leur dira ».

Alexis de Tocqueville.

La constitution comme toute œuvre humaine accomplie souffre d'imperfections. Quel que soit le modèle de gouvernance adopté, il se trouvera à un moment ou un autre en deçà des attentes, ou remplissant insuffisamment le rôle qui lui est dévolu. Le parfait n'est pas de ce monde. Nous sommes souvent tentés de remettre en cause aujourd'hui ce qui a emporté l'unanimité hier et de regretter demain devant les premières difficultés, les modifications que nous avions entreprises.

La sagesse est de respecter les institutions constitutionnelles, de veiller à ne pas trahir la répartition des attributions en conformité avec l'esprit de la constitution. La revue des régimes démocratiques qui ont traversé les siècles avec pérennité et sérénité est de ce point de vue largement édifiante.

A peine mise en application, la nouvelle constitution a subi les assauts de ceux qui pour des ambitions personnelles ou des manœuvres conjoncturelles, nous prêchent de revenir sur certains choix. Au cours des quatre premières années de son mandat, le président Caïd Essebsi n'a cessé de louvoyer pour élargir son champ de détriment compétences au du chef gouvernement. Ces manigances sont à l'origine d'une part importante des difficultés politiques que connait le pays. Les appels incessants, pour une modification du système politique et un retour au modèle présidentiel, ont trouvé un certain écho dans une opinion publique peu initiée à ces questions constitutionnelles. La raison voudrait qu'il n'y ait pas un bon ou un mauvais modèle de gouvernance, mais plutôt un modèle dont la philosophie et l'esprit sont respectés ou pervertis.

La constitution procède au partage du pouvoir et des champs de compétences. En passant d'un modèle à l'autre, nous élargissons ou rétrécissons le pouvoir et les attributions d'une institution au détriment ou au profit d'une autre.

Indépendamment de la configuration de sa répartition et de son allocation, le pouvoir reste dans sa globalité une entité d'égale valeur.

Le débat autour de la révision d'élargir constitutionnelle vue en attributions du président de la république ou de rétablir une constitution présidentielle ne me pas justifié. En effet, l'actuelle constitution a délégué au chef du gouvernement l'essentiel des compétences dont bénéficiait le président de la république dans l'ancienne constitution. De ce fait, il importe peu au bon fonctionnement de l'État que les attributions reviennent au président ou chef du au gouvernement, du moment que celles-ci sont assurées par une institution de l'État. Le débat les finalités sont courtisanes dont conjoncturelles s'avère inutile et préjudiciable à la stabilité des institutions. A y voir de plus près les compétences relevant des diverses fonctions ne sont pas scellées. Il appartient à leurs dépositaires, à force d'ingéniosité et d'imagination, d'en élargir les horizons.

Le président de la république qu'on dit aux attributions limitées, peut s'inviter dans tous les domaines gouvernementaux en usant de la force que lui confère la constitution d'introduire des projets de loi. Il est en mesure de peser sur les choix économiques et sociaux. Il peut forcer la décision parlementaire grâce à l'adhésion populaire qui l'a élevé à la magistrature suprême.

Dans l'actuelle constitution, le président est destiné à être réellement au-dessus des partis, surtout si le gouvernement en place émane d'un parti qui n'est pas le sien. Sa non implication dans la gestion quotidienne en fait le premier contre poids au pouvoir gouvernemental et un relais attentif de l'opinion publique. Dégagé des obligations de gouvernement, il a en outre les attributs nécessaires pour officier en tant qu'arbitre, disposant d'une autorité morale conférée par le

suffrage universel qui l'a porté au pouvoir.

Il sera une force de conseil, de proposition et de régulation grâce à l'initiative législative mais encore un pouvoir d'opposition en renvoyant les textes de loi qui lui sont soumis pour une deuxième lecture. A ce titre, à lui seul, il fait office d'une deuxième chambre. Il bénéficie d'une liberté d'exercice de nature à encadrer l'exécutif en place et à l'inciter à tenir compte des attentes de l'opinion publique.

Certes, s'il n'est plus le président exécutif, omniprésent, auquel nous avait habitué la constitution de 1959, il est un président modérateur à l'écoute du pouls populaire et relayant ses préoccupations, outre qu'il soit le gardien du temple institutionnel et le garant de l'exercice démocratique.

La bipolarisation de l'exécutif, perçue comme une défalcation du pouvoir de nature à entraver la cohérence de la gouvernance, peut se révéler un outil d'autorégulation et de contrôle supplémentaire en conformité avec l'esprit de la constitution.

Néanmoins, toute constitution aussi minutieuse soit-elle et rédigée avec meilleures intentions, n'est pas garante de l'énoncé de ses principes et leurs applications. Sans la volonté du peuple d'exiger son respect, tout plus, elle restera, au un rédactionnel. Ainsi fût travestie l'actuelle constitution autant que la précédente. La démobilisation du peuple et son désarmement constitutionnel. l'ont réduit au d'observateur passif et face frustré perpétrées. Les violations subterfuges manigancés par la présidence ont transformé le régime parlementaire prévu par la constitution en un régime présidentiel de fait. L'outrage manifeste à la constitution s'est opéré dans l'indifférence de l'opinion publique. désintérêt des citoyens, de plus en plus évident, pour la chose publique explique, pour une large part, cette démission collective autant que l'inconscience des enjeux et l'absence dispositions constitutionnelles impliquant citoyen comme acteur effectif des événements. La conscience est le fruit d'une éducation sur la durée dans laquelle baigne le citoyen. Un éveil,

une initiation, un apprentissage engrangé au gré de l'école, de la famille et de l'espace public.

Outre la quête individuelle densifiant les fondamentaux et développant les axes de connaissance qui régissent le vivre ensemble démocratique, il incombe à l'école, à la famille, aux médias et même ou peut-être surtout aux politiques, d'entreprendre une action pédagogique de vulgarisation et d'éveil citoyen.

La démocratie est sans nul doute le meilleur modèle imaginé par l'humanité pour gérer et arbitrer nos différences mais elle ne peut s'accomplir sans démocrates ; c'est-à-dire sans citoyens impliqués dans son fonctionnement. Autrement, elle est vouée à être un exercice d'oligarques qui la détournent au profit de leurs intérêts et des puissances qu'ils représentent.

La barrière entre une démocratie effective, représentative de la volonté populaire et une démocratie d'apparat et de bienséance, tient au degré d'engagement et de vigilance citoyenne.

L'avènement d'une révolution, dégagement d'un pouvoir autocratique qu'on pensait indéboulonnable, ont été, un temps, perçus comme une prise de conscience collective. En fait, il n'en est rien. Le soubresaut de rejet ne signifie pas pour autant l'aptitude à s'engager à la reconstruction. Trop longtemps maintenu à l'écart de la vie publique, le peuple ne réalise pas son pouvoir et son devoir à peser sur le cours des événements. Il faut reconnaitre à sa décharge que l'assemblée nationale constituante qu'il a appelée de ses vœux ne lui a guère prévu de place. L'actuelle constitution, tout comme la précédente, ne voit dans le citoyen qu'un électeur déléguant tous les cinq ans un mandat électif et disparaissant dans les ténèbres de l'oubli. Une démocratie apoplectique qui se réveille périodiquement, tous les cinq ans, pour engranger les votes avant de s'affranchir de toute tutelle

Les élections deviennent un blanc-seing pour des élus au pouvoir incontrôlable, usant et abusant de la légitimité électorale pour agir à leur convenance. Ce n'est pas de cette démocratie dont je rêve mais plutôt d'une implication citoyenne, la plus large possible, et j'irai même jusqu'à dire de tout instant. Je veux une vigilance citoyenne dépositaire du vrai pouvoir où les élus ne seraient qu'un corps représentatif.

Je ne remets pas en cause la constitution dans ses grandes articulations mais je prône l'introduction du pouvoir citoyen celui d'un contrôle et d'une participation continue. L'entre-soi ordonnancé par l'actuelle constitution qui écarte le peuple, le vrai détenteur du pouvoir, ne me convient pas. Il ne fait que spolier le peuple du droit de décision et de regard au profit d'un simulacre de démocratie.

L'indifférence populaire trouve peut-être dans ces pratiques une part de son explication. Comment s'intéresser à une gestion sur laquelle nous n'avons aucune emprise et aucun pouvoir décisionnel ou correctif? Le mode de fonctionnement démocratique en cours est figé. Il se croit légitime car il a recueilli l'expression d'un scrutin à un moment donné. Le peuple est-

il condamné à subir le résultat de ses choix exprimés au cours des consultations sans possibilité de révision ou d'ajustement ? De quel droit s'autorise-t-on à lui couper tout recours entre deux élections ? Au nom de quelle logique est-il condamné aux deux seules alternatives : reconduire ou chasser le pouvoir en place ?

Je veux que la constitution soit amendée pour donner une place de choix au vrai détenteur du pouvoir qu'elle a oublié : le peuple.

démocratie a été prudemment rebaptisée par le discours officiel « transition démocratique » comme pour refréner la fougue populaire, qui faisait de la liberté un des trois piliers de son leitmotiv révolutionnaire. La démocratie adoptée a pris l'expression d'un pouvoir parlementaire. Or, le régime parlementaire supposé être l'expression de la populaire, souveraineté révéla se dramatiquement impuissant. Embourbé dans des querelles de positionnement politique, son action s'illustra par le désordre, l'instabilité et

l'errance. Une situation qui alimente la frustration et la déception de ceux qui avaient reporté leurs espoirs sur la révolution. Le peuple supposé être souverain se retrouve sans souveraineté. Celle-ci échoue une nouvelle fois entre les mains de la féodalité financière, la même qui constituait le socle sur lequel reposait le régime de Ben Ali et que le pouvoir postrévolutionnaire à défaut de la détrôner s'en est accommodé, s'en est servi avant de pactiser avec elle.

Devant le constat d'échec, la défiance populaire a produit une instabilité sociale qui risque à tout moment de dégénérer en un chaos. Le lit de la dépression générale, de la passivité protestataire et du désengagement civique, est fait. Son expression la plus commune est le rejet total, sans discernement, de toute la classe politique qu'elle soit au pouvoir ou dans l'opposition. Tous les politiques sont des opportunistes chasseurs de mandats.

Le peuple est-il blâmable pour ce verdict généralisé et irrévocable ?

Même si comme dirait Talleyrand « tout ce qui est excessif est insignifiant » et que la généralisation nuit à la justesse du jugement, n'empêche que cette conclusion expéditive a certaines excuses.

En effet, nous avons affaire à un exercice nouveau : le multipartisme, auquel le citoyen n'est pas habitué, Le peuple est aussi en période d'apprentissage. Il n'est pas suffisamment outillé pour décrypter le discours politique si discours il y a. Son accès à l'information est délibérément orienté par des médias dont l'impartialité et l'objectivité ne sont pas les premières vertus.

Toutefois, au-delà du caractère expéditif du verdict, certains éléments plaident en sa faveur. Comment pourrait-il en être autrement, face à des députés qui se sont affranchis du contrôle de leurs électeurs et se sont attelés à préserver et fructifier leurs propres intérêts ? Le tourisme politique en a été l'une des expressions les plus manifestes. Des députés volant d'un groupe parlementaire et d'un parti à l'autre.

Engagés dans des querelles accessoires sans rapport avec l'intérêt public, friands d'apparitions médiatiques, où le spectacle qu'ils offrent défie toutes règles de civilité et de bienséance au plaisir de journaleux en quête du buzz.

Tout cela émaillé de bruits sur des interventions pour des prises d'intérêts pour eux-mêmes ou pour leurs proches. Les députés offrent finalement l'image d'une caste venue se servir au lieu de servir. Par extension, le pas est allégrement franchi, le constat est étendu à l'ensemble de la classe politique. Après tout, pourquoi faire de quartier quand on peut leur jeter à tous l'opprobre.

Doit-on pour autant reprocher à un peuple qui n'a jamais connu, expérimenté ou entériné les soubresauts et les concepts fondamentaux qui ont façonné le vivre ensemble démocratique, ce manque de discernement et l'incapacité à démêler les vrais enjeux des forfaitures? Dans notre pays, la république, la citoyenneté, les droits de l'Homme, l'égalité des chances et de traitement et la modernité ont été des acquis décrétés alors qu'ailleurs, ils ont été arrachés de haute lutte.

Ces concepts n'ont jamais été revendiqués mais ils ont été ordonnés. Comment s'étonner qu'ils soient restés au stade de vœux pieux couchés sur un texte sans être réellement suivis d'effets ? Ne répondant pas à une exigence populaire, le peuple n'en intégrait pas les mécanismes et les retombées jusqu'à en avoir des interprétations fallacieuses. Ainsi, s'est-on mis à attendre des partis politiques qu'ils réalisent et exécutent des projets sans rapport avec leur mission et leur rôle. Certains partis profitant d'une manne financière pour le moins douteuse, ont contribué à alimenter et satisfaire une partie de ces revendications rétablissant les pratiques clientélistes de l'ancien pouvoir. Un des partis affichait en tête de ses objectifs de répondre aux besoins des citovens, dans les régions, en termes d'infrastructure routière, scolaire ou sanitaire. Somme toute, de se substituer à l'État!

Avec quelles ressources financières?

On ne construit pas une démocratie en parachutant des concepts et en inaugurant des institutions. Il convient de mener une opération d'initiation de grande ampleur pour instruire la population. Un grand effort pédagogique est indispensable pour inculquer une éducation civique universelle, qui permettra à tout un chacun de prendre connaissance et conscience du cheminement de la pensée universelle qui a été à l'origine du corpus philosophique de la démocratie.

La démocratie elle-même est matière à être repensée car si sa finalité ne souffre pas de conteste, ses modalités ainsi que les mécanismes de son exécution doivent être adaptés à notre réalité historico-sociogéographique.

Le protectionnisme est notre salut.

« Lorsque souffle le vent du changement, certains construisent des murs...d'autres des moulins ».

Proverbe chinois.

Aujourd'hui, le monde où nous vivons est deux traversé par idées diamétralement opposées. D'une part, la mondialisation et la globalisation confortablement installées doctrine unique régissant le monde sous la férule des États-Unis et ses instances tentaculaires. D'autre part, une approche qui gagne en audience et en adeptes prêchant plutôt développement introverti réinstallant le cœur du débat. Une protectionnisme au conséquence logique des effets délétères du libre échangisme effréné. Ironie du sort, les chantres de la mondialisation, ceux qui ont conduit, voire imposé, les règles et les traités conclus lors des différents rounds négociations de l'OMC, sont les premiers, aujourd'hui, à les récuser et à changer de cap. Ce choix aurait été justifié s'il avait été celui des pays du tiers monde qui ont fait les frais du libre-échange et de ses conséquences néfastes. Or, c'est plutôt les États-Unis et la Grande-Bretagne suivis par la Hongrie de Viktor Orban et la Pologne de Kaczynski qui dénoncent les politiques d'ouverture et adoptent le protectionnisme.

Aux États-Unis, Donald Trump avait fait du protectionnisme le thème majeur de sa campagne électorale. Aujourd'hui, il met en application ses promesses électorales. Il passe multilatéralisme bilatéralisme. au du Grande-Bretagne, en votant le Brexit, a choisi de quitter l'Europe et de restaurer ses barrières commerciales. Ces politiques économiques ne vont pas sans la résurgence d'un sentiment nationaliste fort, se propageant visiblement à partir d'un épicentre situé en Europe centrale. en application Même si 1ล mise protectionnisme encore restreinte reste quelques pays, l'idée chemine un peu partout en occident, au sein des élites politiques. Ainsi, lors de la dernière présidentielle française, pas

de quatre candidats prônaient politique protectionniste dont Marine Le Pen, Jean Luc Mélenchon, Arnaud Montebourg et François Asselineau. La volonté de se protéger découle de la dégradation de la situation socioéconomique engendrée par une perte de compétitivité vis-à-vis de production la étrangère.

Loin du discours culpabilisant du repli sur soi, de l'immobilisme ou de la frilosité, l'option d'un repli économique s'impose comme une politique efficace pour enrayer les effets pervers de la mondialisation. Les chocs frontaux subis par l'outil de production, du fait d'un déficit de compétitivité, se sont répercutés sur les populations amenant dans leur sillage davantage de paupérisation et d'inégalités sociales. Le débat, l'appréhension, voire l'opposition au libre-échangisme ont été dictés par la réalité.

Entre ceux qui y ont tout à gagner et ceux qui y ont tout à perdre, il y a conflit d'intérêts et de choix. En tout état de cause, il y a matière à débattre.

J'en reviens à notre situation interne. Avons-nous débattu de ces choix cruciaux pour déterminer nos politiques ?

Aucunement, bien au contraire, pratiquement toute la classe politique, à quelques exceptions près, entérine et soutient le libre échangisme. Une avalisation qui n'est nullement le fruit d'un choix mûrement consenti et réfléchi mais plutôt une soumission fataliste aux accords et aux traités contractés. Nous en sommes réduits à imaginer des accommodements au sein d'une souricière ou à prêcher une fuite en avant dans une voie sans issue.

Au moment même, où de grandes puissances économiques révisent leurs choix stratégiques, le discours politique de nos élites est pollué d'appel à prendre d'assaut les marchés étrangers. Alors que nos entreprises peinent et jettent l'éponge l'une après l'autre, faute de pouvoir s'imposer dans leur espace vital qu'est le marché intérieur, nous réduisons les taxes à l'importation et nous légalisons les franchises étrangères. Un aveuglement que rien

n'explique sauf l'incompréhension du monde dans lequel nous vivons et la collusion d'intérêts entre les milieux politique et affairiste. Le soutien du second au premier est tributaire de sa docilité et de son empressement à veiller sur ses intérêts.

Pendant ce temps, le bateau coule. Le prix en est un endettement insoutenable, une détérioration de valeur de la monnaie et par conséquent du pouvoir d'achat. L'économie en récession entreteint un chômage endémique et clive la société en une faible minorité prospère et une majorité appauvrie. Il en découle un désengagement social de l'État contraint à une austérité dont font les frais le service public et les plus défavorisés. Comment s'étonner par la suite de la médiocrité du niveau scolaire, des difficultés d'accès à la santé, à la justice ou de l'insécurité grandissante et de l'instabilité sociale?

Rien ne saurait entraver la réflexion et le questionnement sur les politiques économiques à suivre. Il importe d'y réfléchir abstraction faite de toute conjoncture avec un seul et unique souci celui de répondre au mieux à l'intérêt supérieur de la nation. Il va de soi que ces choix ne sont pas destinés à être gravés dans le marbre. A toute période ses contraintes et ses solutions. Il n'y a pas de bonnes et de mauvaises politiques économiques, il y a des choix appropriés ou inappropriés.

Notre finalité ultime est de construire une économie rayonnante, entreprenante et innovante. Cet objectif nécessite une planification à travers un processus long et laborieux. Il ne va pas sans des réformes multisectorielles dont la priorité sera accordée à l'enseignement et à l'éducation, à la réhabilitation du goût de l'effort et du mérite, à l'assainissement du climat social et des rapports au sein de l'entreprise en particulier la relation employé-employeur.

Il est clair qu'il s'agit d'un immense chantier qui nécessitera clairvoyance, persévérance et dextérité.

Néanmoins, il y a un préalable à cette entreprise qui exige d'abord d'arrêter l'hémorragie, de stopper le déclin et d'inverser la tendance. Ceci passe par l'instauration d'un protectionnisme sectoriel que j'appelle de mes vœux depuis 2012. Libre à certains de le considérer comme un repli. Dans ce cas stratégique. Une appelons-le repli nécessaire pour redonner à nos entreprises une protection à même d'assurer leur pérennité. Elle mettra en concurrence nos entreprises les unes avec les autres. A l'issue de cette confrontation, seules celles qui se seraient montrées compétitives en maîtrise de coût de production ou en qualité survivront. Le temps également pour que nous réapprenons à vivre selon nos moyens. Le temps est venu de restaurer l'échelle de valeurs et chasser le bling-bling et l'ostentatoire, nocif. Le temps est venu de se focaliser sur l'essentiel et de chasser le superflu.

Se protéger c'est reconnaitre notre incapacité actuelle à faire face à la compétition. Réaliser ses limites n'a rien de déshonorant mais s'entêter dans l'erreur est criminel.

Les ardents défenseurs du libreéchangisme et ceux qui l'entérinent comme une fatalité ne savent-ils pas que les pays sousdéveloppés ont été contraints de signer des accords pipés, voire d'endosser des camisoles de force pour accepter l'inacceptable? Un procédé décrit avec menus détails par Joseph. E. Stiglitz¹ qui révèle les conditions honteuses durant lesquelles s'exerce l'escroquerie. Sinon, comment qualifier la stratégie des États-Unis et de l'union européenne qui, d'un commun accord, choisissent un petit groupe de pays en développement et soumettent leurs ministres du commerce à une forte pression digne d'une séance de torture dans la fameuse « salle verte » de l'OMC? Ils ne pourront quitter les lieux qu'après avoir accordé les concessions souhaitées qui seront ensuite extrapolées aux autres pays.

L'accord multifibres peut nous servir d'exemple. Les pays sous-développés ont négocié bilatéralement les quotas des volumes qu'ils exportent vers les pays développés alors que ceux-ci ne sont soumis à aucune restriction.

Joseph. E. Stiglitz: La grande désillusion. Ed Fayard. 2002.
Page 84.1 Ha- Joon Chang: Economics: The User's Guide. Pelican Books,-2014 P447

Les pays développés, les États-Unis en tête, redoublent d'ingéniosité pour tirer le maximum de bénéfice du commerce mondial avec des procédés qui laissent peu de place à une véritable compétitivité même dans les domaines où les pays sous-développés auraient un avantage comparatif. Ils recourent à divers subterfuges pour promouvoir leurs propres exportations dont l'application de la règle d'origine. Dès lors, les pays confectionnant des produits textiles à partir d'un coton d'origine américaine ont droit à des préférences dont ne jouissent pas ceux qui recourent à un coton moins cher et de meilleure qualité tel que l'égyptien. N'est-ce pas là un protectionnisme déguisé?

La multiplication des obstacles non tarifaires établit de fait une barrière protectionniste infranchissable pour les pays sous-développés et les prive de l'accès aux marchés des pays développés, rendant le libre échange caduc. Ce constat aurait dû amener les pays sousdéveloppés à revoir leurs stratégies et leurs engagements dans les accords de l'OMC. Encore fallait-il qu'ils aient eu les moyens de le faire et ce d'autant plus qu'ils y font face en ordre dispersé.

A l'évidence, cette injustice ne devrait pas nous inciter à engager une épreuve de force. Trop de paramètres sont en jeu et trop de cartes échappent à notre maitrise. L'issue pourrait être qu'en notre défaveur. Il ne reste de choix que d'agir en douceur et avec ingéniosité. D'abord en allégeant et en réprimant la frénésie exportatrice des opérateurs locaux sur lesquels les moyens de pression sont multiples et dissuasifs. Ensuite s'activant en diplomatiquement pour nous soustraire à pression extérieure afin de réorienter importations sur des activités, des secteurs et des biens dont nous ne maîtrisons pas potentiel la rentabilité 011 fabrication/production. Il convient de rassurer les pays développés avec lesquels nous avons des relations « stratégiques » que nous opérons un simple changement des postes de dépenses sans affecter l'enveloppe globale des échanges. De ce fait, leurs intérêts ne seront pas affectés et nous préserverons et protégerons nos entreprises.

des cartes maitresses en notre possession pour faire face au rush importations et donner de la compétitivité à nos entreprises est l'application de la TVA sociale. Une augmentation de la TVA associée à une baisse des charges sociales, par la réduction des cotisations patronales et salariales. 11 découlera une réduction des coûts de production et une augmentation du salaire net perçu par le salarié. En conséquence, l'effet de la hausse de la TVA sur les produits locaux sera annulé par cette mesure, leur donnant davantage de compétitivité. Par ailleurs, le salarié percevant un salaire net supérieur à ce qu'il était avant l'augmentation de la TVA, aura un meilleur pouvoir d'achat.

Quant au manque à gagner relatif aux recettes des caisses sociales engendré par la réduction des cotisations sociales, il sera comblé par l'allocation d'une part de la TVA perçue.

Les accords du GATT se sont attelés, round après round, à lever le protectionnisme qui protégeait certains secteurs visés par les exportations qui intéressaient les pays développés, sans que les pays sous-développés ne bénéficient de la réciprocité.

Dans cet esprit inéquitable et discriminatoire, l'agriculture a été écartée des négociations.

Si les pays développés, qui nous récusent le droit de nous protéger, ont tous adopté à un moment de leur histoire le protectionnisme. Aucun des pays riches, d'aujourd'hui, ne s'est développé en s'ouvrant simplement au commerce extérieur.

L'adoption d'une politique protectionniste est une conséquence logique devant la détérioration de notre balance d'échanges. Il est illusoire de tabler sur une augmentation des exportations pour faire face à ce déséquilibre. Nos exportations sont limitées par notre faible compétitivité et par leur faible diversité. Nous devons travailler méthodiquement pour gagner sur les fronts de la compétitivité, de la diversité et de la valeur ajoutée. C'est un impératif vital mais hélas hors de portée dans l'immédiat. L'urgence est de juguler le déficit et de relancer l'économie. La seule option qui reste est le protectionnisme afin de reporter la demande offre intérieure intérieure. une sur L'augmentation de la demande reportée sur les entreprises locales boostera l'emploi l'investissement, dopera la croissance corrigera le déficit des caisses sociales en amenant de nouveaux cotisants.

Une véritable dynamique économique verra le jour avec l'accès de milliers de chômeurs à l'emploi et qui deviennent à leur tour des consommateurs et dopent la demande. L'État enregistrera davantage de recettes et aura, par conséquent, les moyens d'assurer une politique sociale efficiente et d'engager les réformes urgentes. Notamment, celle de l'enseignement, afin de préparer l'étape suivante celle de l'ouverture sur la concurrence

étrangère tant sur le marché local qu'à l'internationale.

Depuis sept ans, je n'ai cessé de prôner le protectionnisme au milieu de l'indifférence générale. Je constate, aujourd'hui, que, de plus en plus, de voix m'emboitent le pas. Bientôt, cela deviendra une évidence. J'espère que d'icilà nous aurons réussi à le mettre en application. Je reste persuadé que c'est la seule voie de salut pour notre économie et notre pays.

la conjoncture actuelle. protectionnisme est plus avantageux que tous les autres mécanismes dont la subvention. S'il limite la concurrence extérieure, il lui substitue une concurrence intérieure. Les entreprises locales seront mises en compétition les unes par autres, dans chaque rapport aux d'activité. Il ne manquera pas d'amener nos entreprises à hisser la qualité de productions et à maitriser les coûts et accomplir leur mise à niveau afin qu'elles soient prêtes à affronter la compétition à l'internationale. Il s'agit bien évidement de protéger des secteurs d'activité et non des entreprises. La finalité étant de procéder à une sélection naturelle où ne survivraient que les entreprises saines, capables d'assurer leur pérennité. Le choix des secteurs visés par le protectionnisme répond à quatre critères : être une activité où nous avons un savoir-faire, offrant une grande employabilité, nécessitant une faible technologie et un investissement raisonnable.

Presque comme un corollaire à cette politique économique, je préconise une mise à plat du système fiscal. Trop compliqué, truffé de niches dont l'utilité et l'efficience n'ont jamais été établies, notre fiscalité doit se réduire à une imposition progressive par paliers d'une échelle de douze tranches en privilégiant le revenu du travail à celui de la rente.

Pour une diplomatie...économique.

« Le passé est toujours présent ».

Maurice Maeterlinck.

Qu'est-ce que la Tunisie ? Ce bout de terre gagné sur la méditerranée. Un territoire dont la taille et les contours se sont modifiés au gré de l'Histoire. Alternant au fil du temps, souveraineté et vassalité. Quoique proclamé État souverain depuis 1956, l'indépendance effective du pays est mise en doute par certains et pour diverses raisons. Il y a d'abord, les sceptiques qui fondent leur doute sur des éléments juridiques ou factuels, dont les concessions d'exploitation de ressources naturelles, gracieusement accordées aux occidentaux et en particulier à l'ancienne puissance coloniale. D'autres, pour des raisons doctrinales, ne percoivent la Tunisie que comme un composant d'une entité plus vaste. Les nationalistes arabes et les islamistes la voient comme une partie intégrante du monde arabe ou du monde islamique.

Si la majorité des tunisiens a intégré et adhéré au concept de l'État-nation avec une inébranlable certitude, elle se trouve confrontée régulièrement aux thèses panarabique ou panislamique qui se fondent sur des arguments historiques.

Depuis Carthage, la Tunisie n'a cessé d'évoluer dans des configurations géographiques et souveraines variables. Elle a traversé l'Histoire tantôt comme une province tantôt comme un État souverain, au point de prétendre, sous les Hafsides, au statut de califat.

L'avènement de la république marque un tournant historique dans l'affirmation de la souveraineté nationale. De par la volonté de Bourguiba, père fondateur de la république, mais également du fait d'une conjoncture internationale de décolonisation, est né l'Étatnation tunisien. Sans revenir sur le débat légitime et fastidieux sur l'indépendance et sa relativité, il convient de remarquer que celle-ci

est un combat au quotidien dans un monde, où la loi est celle du plus fort. Les réserves exprimées, quant à l'effectivité de l'indépendance de la Tunisie, pourraient se poser pour des pays autrement plus évolués, plus riches et mieux structurés, tels que l'Allemagne et le Japon. J'avalise, pour ma part, sans réserve, que la Tunisie est un Étatnation indépendant sans pour autant minimiser les interférences qui entravent sa pleine souveraineté.

Néanmoins, ce constat, indépendamment des thèses nostalgiques panarabiques et panislamiques, n'autorise pas notre pays à se soustraire de sa réalité géopolitique et culturelle. L'abord de cette question nécessite un traitement dépassionné, avec pour unique souci l'intérêt de notre pays et de son peuple.

Même si la conjoncture internationale se prête encore peu aux actions bilatérales, la Tunisie doit savoir tirer profit du passé et du présent, de l'histoire et de la géographie. Nous sommes appelés à nous atteler au développement de nos échanges commerciaux avec les pays du voisinage. Même si l'Union du Maghreb reste un vœu pieux, il nous appartient d'impulser les échanges bilatéraux avec insistance et persévérance. La fructification des échanges participe, non seulement, à générer des dividendes économiques, mais aussi à instaurer un climat de détente, utile à la prospérité et à la stabilité.

Jusque-là, et depuis l'avènement de l'indépendance, notre politique étrangère s'est déterminée uniquement en fonction de l'histoire et de la géographie. La constitution de la première république annonçait clairement que la Tunisie avait à la fois une dimension maghrébine, arabe et africaine. Une clarté qui s'apparente à un flou artistique et à force de se prévaloir de toutes les entités, n'avaient pas réussi à dégager une vision nette de notre positionnement stratégique et œuvré à sa consolidation.

La réalité de notre politique étrangère était, dans les faits, toute autre et reniait même les intentions constitutionnellement annoncées. Le voisinage immédiat était perçu comme source de danger et d'instabilité du fait, d'une part, d'antécédents historiques qu'on avait du mal à dépasser et d'autre part, de positionnements différents durant la guerre froide.

A l'échelle régionale la Tunisie avait renforcé ses liens avec le Maroc et l'Égypte pour parer aux craintes qu'elle appréhendait de l'Algérie et de la Libye. D'autre part, la Tunisie, en particulier sous la direction du président Bourguiba, avait peu d'affinité pour le monde arabe dont il réprouvait et dénigrait les luttes intestines pour le leadership et dont une certaine instabilité orientale des alliances ponctuées de fréquentes volte-face. Il y eut, bien sûr, quelques projets de collaboration avec un nombre réduit de pays arabes du golfe mais qui restent bien en deçà du potentiel réel de coopération.

L'occident, quant à lui, se réduisait globalement à la rive sud de la méditerranée et d'abord à la France et à moindre degré l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne. L'Histoire y est pour beaucoup.

Il nous appartient, à l'avenir, dans un monde qui n'est plus celui des pères fondateurs revoir substantiellement nos relations extérieures. Du monde unipolaire, assistons à la reconfiguration des rapports de force avec l'émergence et la confirmation de nouvelles puissances. La Chine se inexorablement au rang de grande nation et la Russie a rétabli son influence dans la scène internationale. Certaines puissances de taille moyenne, comme la Turquie, l'Iran ou Israël, deviennent des à 1'influence acteurs locorégionale incontournable.

La révision de notre stratégie diplomatique doit tenir compte de nos atouts et de nos faiblesses. Nos atouts sont notre position géographique et particulièrement notre large ouverture sur la mer qui fait de notre pays un espace accueillant.

Notre position est charnière au confluant de l'Afrique et de l'Europe et en plateforme avancée vers l'Asie mineure. Une Histoire riche qui nous a légué des liens culturels avec de multiples civilisations : arabe, islamique, turque, française et romaine. Notre peuple est jeune, éduqué, ouvert sur le monde et initié aux technologies de la communication.

Néanmoins, notre situation géographique, l'étendue de nos plaines côtières et notre faible profondeur sont source de vulnérabilité. Pour y pallier, il faudra construire des lignes de défense basées sur le recours à un matériel hautement technologique que nous n'avons pas les moyens de nous offrir dans l'état actuel de notre économie et de nos finances.

Il convient donc de gérer nos atouts et nos faiblesses pour en dégager une approche diplomatique pragmatique au service de l'essor et du rayonnement de la Tunisie.

Il est clair, que dans l'état des lieux, nous n'avons aucun poids à l'international. Il serait hasardeux de s'aventurer dans des coalitions ou des alliances où nous serons acculés à un rôle de suivisme et qui de toute façon ne nous profiteraient en rien. Notre vulnérabilité militaire et de défense nationale, laquelle nous devons pallier au plus pressé, nous impose une neutralité de fait clairement annoncée et assumée. Le parapluie protecteur français, qui s'est déployé par le passé et notamment pendant l'affaire de Gafsa, sous Bourguiba, a un coût diplomatique et économique que nous continuons à assumer tant que nous sommes incapables d'assurer notre invulnérabilité territoriale. C'est un tribut qui se paye en influence et en « intérêts » français, opérés, à notre détriment.

La définition claire de notre stratégie exportatrice et de ses leviers impose à une réflexion nationale et une concertation regroupant les centres universitaires, le monde affaires et de l'entreprise. redynamisation de l'économie par une dose de protectionnisme dégagera des secteurs d'activité où nous pourrons identifier des niches d'exportation. Le déploiement de représentation diplomatique doit être calqué sur ciblés territoires par notre activité économique diversifiée, là où la défense de nos intérêts économiques l'impose.

A côté de cette représentation sédentaire, il faudra prévoir des équipes mobiles, volantes, agissant et se déplaçant en éclaireur afin de soutenir d'épauler les entreprises et exportatrices dans leur prospection de nouvelles opportunités. Elle apportera la caution officielle de l'État et ouvrira l'accès aux décideurs. Par ailleurs, notre représentation diplomatique est insuffisamment étendue et adaptée à nos aires d'intérêts. La diaspora tunisienne, de plus en plus instruite et qualifiée, doit être associée et intégrée dans la diplomatie économique. Elle pourra servir de point de relais en mettant à disposition son relationnel et en assurant une représentation diplomatique honoraire là où il sera peu rentable d'avoir mission une diplomatique conventionnelle.

Rien n'est possible sans l'ordre.

«L'ordre, et l'ordre seul, fait en définitive la liberté, le désordre fait la servitude ».

Charles Péguy.

Les révolutions quand elles aboutissent suscitent chez les peuples qui les accomplissent une sensation de surpuissance. Déloger un régime, qui plus est, lorsqu'il s'agit d'une dictature considérée comme indéboulonnable, fait naitre un sentiment d'affranchissement de toute contrainte. Les gens se sentent libres de toute injonction, déliés de toute obligation.

Le comportement des tunisiens n'a pas dérogé à cette règle. Certes, nous avons été surpris au cours des premières semaines de la révolution par leur comportement civique en l'absence de toute autorité publique. Des automobilistes respectant les signalisations routières, des queues bien ordonnées pour s'approvisionner en denrées alimentaires, une surveillance bien organisée des quartiers.... Autant de marques de civilité et de respect mutuel.

Hélas, ceci n'a duré que le temps de l'illusion de s'être réapproprié le pays. Dès que les manigances politiques ont repris le dessus, les vieux réflexes du chacun pour soi se sont réactivés et le pays a sombré dans une anarchie de laquelle il peine à se relever.

La liberté n'a plus de sens quand elle n'est plus garantie par la communauté, par la caution de tous. Elle devient désordre voire anarchie.

L'expression de la caution solidaire de liberté n'est autre que l'application de la loi. Il ne s'agit plus de l'arbitraire d'un seul homme mais de la volonté clairement consentie de se soumettre aux règles générales telles que formulées par les lois.

L'État, en appliquant la loi, ne fait pas régner la terreur mais s'acquitte de sa mission première, celle de rendre effective la volonté générale. Laisser courir le désordre, c'est faire preuve de faiblesse et d'incompétence. Pour remettre de l'ordre dans la maison Tunisie, il est indispensable d'appliquer la tolérance zéro.

Formulé en ces termes, on pourrait aisément imaginer que cet énoncé ne souffrira d'aucune contestation ou opposition. L'application de la loi rallierait un plébiscite. Hélas, dans les faits, il en est autrement dès qu'il s'agit de passer à l'application. La loi est bonne quand elle sanctionne les autres, mauvaise quand elle nous est appliquée.

Souvent, seuls les plus vulnérables, les sans soutiens politiques et sans connaissances influentes subissent la loi. Les autres y échappent grâce aux interventions en activant les pistons. La loi, ainsi appliquée ne peut être vécue que comme une injustice. Elle perd sa signification et son rôle et s'inscrit en opposition avec l'esprit républicain.

Nous devons réhabiliter la loi, restaurer son pouvoir et son universalité. Pour mettre fin à l'impunité, il convient d'adopter une totale

transparence qui s'applique à toutes les qu'elles soient iudicaires 011policières. La traçabilité des plaintes déposées, des jugements rendus et de leur ordre d'exécution doit être la règle. Le citoyen et la société civile doivent être, sans aucune entrave possible, sans aucun préalable et sans aucune forme d'autorisation, en droit de consulter le suivi toute affaire. Dans par conditions, Il est légitime de s'interroger sur le secret de l'instruction. Dans les faits, le secret de l'instruction n'est-il pas devenu un énoncé que peu respectent réellement. L'intensification de la médiatisation a fait voler en éclat le secret de l'instruction. Partout dans le monde ce secret est divulgué par les médias dans les affaires les plus sensibles sans que ceux qui l'enfreignent ne soient poursuivis. Les révélations faites n'ont pas pour autant entravé la bonne marche de la justice. Parfois même, la vigilance et la ténacité des médias ont mis la pression sur la justice l'acculant à la diligence.

Toutefois, lever le secret de l'instruction c'est aussi exposer la vie des gens, leur intimité parfois, au vu et au su de tous. Une situation fort désagréable pour celui qui voit certains détails très personnels de sa vie étalés en public. Autant de considérations qui imposent de conditionner l'application de la transparence totale à l'accord préalable dûment notifié, d'au moins un des belligérants. Cette réserve ne doit pas avoir lieu si l'État se trouve partie prenante d'une plainte ou d'un jugement.

La transparence conditionnée au respect de la vie privée, torpillera les manigances et manœuvres qui visent à entraver certaines plaintes ou à les soustraire. Elle est de nature à couper court à toute intervention extérieure qui viserait à favoriser un des belligérants ou à faire obstruction. Égaux devant la justice, égaux devant le droit et responsables, ce sont les préalables nécessaires à l'instauration de l'ordre.

Nul n'est au-dessus de la loi qui s'applique sans discrimination de situation, ou de classe sociale. Ordonnée de la sorte, la force de la loi ne serait plus vécue comme un châtiment mais plutôt comme un agent de cohésion sociale. Elle rétablira l'égalité de traitement, un des fondements essentiels de la république. Ce projet n'aboutira pas sans une grande détermination, animée de la volonté de rétablir l'ordre sous les auspices de la supériorité du droit et de l'égalité de traitement des citoyens.

La culture : au cœur du projet.

« La culture, c'est avant tout une unité de style qui se manifeste dans toutes les activités d'une nation ».

Friedrich Nietzsche.

La vie est faite d'heureuses et de fâcheuses rencontres. Le destin contribue à façonner à sa manière la vie de chacun d'entre nous. Il imprime à nos vies, des tournants imprévisibles, les écartant, l'éloignant des sentiers prévus et des voies balisées.

L'évocation du destin me revient, particulièrement, quand on m'interroge sur la source de mon intérêt pour la culture et la musique. Né de parents analphabètes ou presque, mon père avait eu à peine le temps d'apprendre à assembler les lettres de l'alphabet arabe qu'il s'est trouvé, avant ses douze ans,

mineur de fond. Il a dû galérer, et c'est le cas de le dire, dans diverses mines en Tunisie et en Algérie avant d'immigrer en France. La culture, avec tous ses outils et toutes ses expressions, était étrangère à l'environnement dans lequel j'ai évolué. Seule la musique s'invitait dans notre foyer, par la force des choses, grâce à la radio. Ceci ne tarda pas à soulever, chez l'enfant que j'étais, un intérêt manifeste pour les chansons de Abdelhalim Hafedh. Je ne sais trop pourquoi ? Peut-être en raison du matraquage radiophonique à l'occasion de ses fréquentes visites en Tunisie. Toujours est-il qu'un parent, lui-même travailleur émigré à Marseille, releva cet intérêt pour la musique et le rapporta à mon père. Celui-ci, furieux, se fondit d'une lettre de réprobation (qu'on me lut) et dont certaines paroles restent encore gravées dans ma mémoire. Pour lui, la musique se résumait à l'image peu virile de feu Ali Riahi.

J'avais treize ans quand mon père avait décidé de regrouper la famille à Marseille. J'étais angoissé à l'idée de ne pouvoir m'adapter à la scolarité en France. Au préalable, j'avais fait un détour du côté des bouquinistes de la rue Zarkoun où j'ai consulté les livres de 6ème et jugé que les programmes enseignés ne correspondaient pas à l'enseignement que j'avais reçu. Ma décision était prise. Je ne serai pas du voyage. J'en suis reconnaissant à mes parents d'avoir eu la sagesse de respecter mon choix et ce d'autant plus que j'étais leur aîné et l'unique garçon de la fratrie ce qui faisait de moi un enfant au statut particulier (précieux et chéri). Il ne restait plus qu'à me trouver une place d'interne dans un des lycées Ibn Charaf.

C'est le destin que j'évoquais aux premières lignes de ce chapitre. Celui-là même qui avait tout arrangé pour que je me trouve à baigner dans la culture, à apprivoiser des questions et des thématiques philosophiques, grâce à mes surveillants d'internat. De surcroit, deux d'entre eux jouaient du oud, ce qui ne manqua pas de réveiller mon intérêt pour la musique, même s'il m'a fallu attendre quelques années pour en jouer moi-même.

Le destin, le hasard, la fatalité ont souvent été heureux pour moi, mais je ne peux me résigner à laisser des millions de jeunes tunisiens, aux aléas de la providence. C'est pour cela que jugeant les conditions d'un engagement politique efficace inexistantes, j'avais opté pour une activité culturelle militante en cofondant l'association de soutien à la création musicale que j'ai dirigée de 2005 à 2010, date de la suspension quasi forcée de son activité.

A la tête de l'ASCM, j'ai dirigé quinze festivals internationaux, soutenu la création tunisienne hors des sentiers commerciaux, organisé des dizaines d'ateliers et de résidences sous la direction d'artistes internationaux de renoms, donné l'occasion à plus d'une centaine de musiciens en herbe de participer à des camps musicaux en Suède, en Belgique, en France et en Turquie. Je n'avais ménagé aucun effort pour offrir aux jeunes musiciens des opportunités similaires à celles dont avaient bénéficié mes propres enfants quelques années plutôt.

Tout cela n'aurait été possible sans l'équipe dévouée et déterminée qui m'épaulait.

Des femmes et des hommes qui avaient fait don de leurs deniers, de leur temps, ouvert leurs maisons pour héberger les musiciens et s'étaient convertis en hôtes d'accueil et en guides touristiques pour promouvoir l'image de la Tunisie et sa légendaire hospitalité. Durant ces années, ils ont fait montre d'une patience inouïe, ravalant leur fierté pour quémander un modique sponsoring et refusant de solliciter toute aide publique. Notre action se voulait être un pied de nez au pouvoir et à sa politique culturelle. Que de fois n'ai-je pas déclaré dans les médias de l'époque que le ministère de la culture faisait du divertissement alors que nous faisions de la culture. Que les festivals officiels dépensaient des sommes considérables et étaient déficitaires alors que nous organisions des festivals de qualité avec de menus subsides et dégagions un excédent. Certains, après la révolution, de bonne ou de mauvaise foi. m'avaient attaqué en pensant que j'avais des accointances avec le pouvoir déchu pensant à tort qu'il avait financé nos événements. Pour s'en convaincre il n'y a qu'à relire les journaux de l'époque.

Je disais que notre action était militante car j'ai veillé à la maintenir dès les premiers jours loin de l'immixtion du ministère de la culture et des représentants du pouvoir. En 2010, ayant refusé la décoration qu'on me proposait pour le mérite culturel, j'ai décidé de mettre fin à mon activité car j'ai estimé qu'on ne me passera pas ce refus. Mais tout cela est une autre histoire qui sera narrée dans le détail le jour venu.

Je parle ici de culture avec la conviction et la délectation de celui qui l'a croisée au gré du hasard et en est tombée éperdument amoureux. La culture c'est la pierre de voûte qui maintient l'édifice identitaire, définit notre appartenance commune à une seule entité, et permet à la fois la diversité dans l'être ensemble et la rencontre et l'unisson autour des repères fondamentaux. Pour tout cela, j'ai toujours placé la culture au cœur du projet de société. Une culture dans le sens anglo-saxon de KULTUR qui dépasse le conventionnel français pour embrasser le patrimoine, le mode de vie, le monde artisanal, le savoir-faire séculaire, bref la tradition. Il est toutefois hors de question

d'envisager la culture comme un champ figé, momifié dans le temps mais plutôt comme un état en devenir et en perpétuelle mutation. Je ne suis pas un adepte de la rupture mais quelqu'un qui croit en la transition. Autant, je suis attaché à l'innovation et la création, autant, je reste persuadé qu'il n'ait d'évolution fructueuse que celle qui prolonge, diversifie, enrichi le legs antérieur. Une mutation sans rupture. Une évolution des individus et de la société entrainant dans son sillage le modelage du profil de l'identité. Une transformation fidèle à l'image de la société et qui évolue sans heurts ni fractures. C'est dans cette dynamique que je situe la modernité loin des soubresauts ou du mimétisme qui violente la société et la divise. Dans un monde où les spécificités culturelles sont assiégées, il est impératif de résister à l'uniformisation en valorisant notre culture et en soutenant nos créateurs, en préservant mais même temps, encourageant, en expériences avant-gardistes. La culture comme la modernité ne sauraient être une et unique, celle du plus fort du moment, de celui qui parle le plus fort et tente d'occuper à lui seul tout l'espace. S'employer à mimer l'autre

prétexte d'être dans le sens de la marche du progrès est le moyen le plus sûr de sombrer dans une schizophrénie de nature à déstabiliser la société et anéantir tout espoir d'évolution coordonnée et symbiotique.

Avec des tunisiens et en particulier des jeunes, fiers de leur appartenance, de leur identité, de leur culture mais ouverts sur le monde nous sommes adoubés pour aborder sereinement les défis de ce monde.

Lors de mes déplacements dans le pays, la visite des maisons de culture et de jeunesse est une escale incontournable. Partout, mon constat est le même : la désaffection. Alors que le minimum en infrastructure et en équipements est souvent assuré et le personnel pléthorique, l'activité est bien en deçà des espérances. Visiblement, il y a une urgence à revoir le mode de fonctionnement de ces structures. Si les gens ne vont pas vers la culture, alors c'est à la culture d'aller vers eux. Que de fois, n'ai-je pas assisté à des manifestations se tenant devant un public clairsemé alors qu'en face les cafés abondaient. Ces événements auraient plus

d'audience et d'efficacité s'ils s'étaient invités dans les cafés, les établissements scolaires ou sur les lieux de travail.

Il faut repenser la politique culturelle. Les maisons de culture à la Malraux que nous avions copiées du temps de Chedly Kélibi, ne sont plus en mesure d'assurer leurs objectifs. Il nous incombe de dynamiser l'activité culturelle et de la faire évoluer en extra-muros. Certes, le mouvement culturel national, conduit sous la férule de personnalités valeureuses et brillantes telles que Salah Mehdi, Taher Chriaa, Abdelaziz Agrebi, Ali Ben Ayed, Zoubaier Turki et autres, a réalisé des avancées louables.

Néanmoins, ce mouvement s'est essoufflé et a sombré dans une gestion boutiquière sans envergure. Il a, toutefois, posé des jalons qui constituent des points d'appui pour reprendre le flambeau et faire rayonner la Tunisie grâce à sa culture et ses créateurs. Il convient de créer des réseaux autour des maisons de la culture, qui couvrent pratiquement toutes les délégations du pays. Je prône l'aménagement du temps scolaire afin de transformer les établissements de

l'éducation nationale, hors horaires scolaires, en des écoles artistiques multidisciplinaires, enseignant aussi bien la musique, que les arts plastiques, la danse, le théâtre ainsi que des ateliers d'écriture et des cinéclubs.

Le rôle de l'État est à redéfinir. Sa mission dans la gestion et l'entretien de l'infrastructure est indispensable, de même que son implication directe dans l'organisation événementielle est à proscrire. Il convient d'impliquer et de responsabiliser la société civile et les collectivités locales dans l'animation de la vie culturelle de la cité.

Je ne crois pas en une culture subventionnée par l'État mais plutôt en un soutien à la création. Les subventions sélectives, dispensées avec des largesses inégales n'ont pas réussi à insuffler la vie à une création moribonde. Elles se sont transformées en aumône et subsides d'assistance sociale pour des artistes en mal de revenus. Tout se passe comme si L'État leur disait "je fais semblant de vous aider, faites semblant de créer". Il serait opportun de soutenir la création en mettant

gracieusement à la disposition des créateurs l'espace et le matériel nécessaire à la création, en assurant la promotion et la publicité. Ce n'est qu'ainsi qu'on fera le tri entre les vrais créateurs et les chasseurs de subventions. Nous oublions souvent que la création est le fruit de longues années de formation et de pratique. Celles-ci doivent débuter dès l'enfance et être conduites avec la plus grande rigueur pour porter leurs fruits. De tous les artistes talentueux et virtuoses qu'il m'a été donné de connaitre quasiment aucun n'a débuté son apprentissage au-delà de l'enfance. J'en ai acquis la conviction que la création commence par une formation solide et précoce.

L'État doit rendre la formation artistique accessible à tous ceux qui le souhaitent et sur tout le territoire de la république.

Femme et femmes

«Quand on veut écrire sur les femmes, il faut tremper sa plume dans l'arc en ciel ».

Denis Diderot.

Dans mon enfance, j'ai souvent été le témoin impuissant de violences faites aux femmes. J'avoue en avoir gardé un souvenir cauchemardesque. Je les ai vécues comme un moment de terreur. Au-delà de la victime, c'est tout l'entourage qui se trouve en quelque sorte violenté.

Longtemps considéré comme un fait propre à nos sociétés phalliques et parfois presque justifiée en raison de traditions ancestrales, voire religieuses, il est aujourd'hui clair qu'il s'agit d'une pratique mondialement répandue qui n'épargne aucun pays ni aucune culture. Le législateur tunisien n'a pas ménagé ses efforts pour promulguer des lois de nature à protéger l'intégrité physique et la dignité des femmes. Hélas, la violence conjugale reste une pratique courante dans notre société bien audessus des estimations statistiques révélées. Souvent elle se perpétue dans le secret des familles et dans la résignation des femmes. Les femmes battues, bafouées, le sont d'autant plus que leurs agresseurs réalisent qu'elles n'ont d'autres choix que la soumission. Ils abusent de leur fragilité économique, de leur attachement à leurs enfants pour s'autoriser l'intolérable.

La violence est une barbarie indigne de l'être humain civilisé, elle rabaisse autant la victime que celui qui la commet. Elle est d'autant plus abjecte et écœurante qu'elle est commise au sein de la famille. L'exemple donné aux enfants en bas âge risque de la banaliser et d'encourager sa reproduction d'une génération à l'autre.

Ma conviction est qu'il est du devoir du pouvoir public de lutter efficacement et avec la plus grande détermination, contre toute forme de violence. Il lui incombe non seulement de protéger les victimes, de les sécuriser et de les soustraire à cette condition avilissante, mais également de prendre en charge l'agresseur, de l'astreindre à un suivi psychologique et d'user de la loi pour lui signifier les limites à ne pas outre passer. La victime doit bénéficier non seulement d'un abri de refuge mais aussi d'une allocation et d'un soutien qui restaure son intégrité brisée ou fêlée et de l'aider à se reconstruire.

Or, si j'ai abordé la condition de la femme dans son aspect le plus dramatique, je ne saurai passer sous silence la situation dans notre société.

Certes, nous avons été les pionniers de la libération de la femme dans le monde arabe avec le code du statut personnel, qui constitue une avancée remarquable dans le monde arabe et au-delà, mais la femme n'est pas pour autant rétablie dans ses droits. Le poids de la tradition et l'éducation opèrent comme une force indéniable de résistance et de repli. Malheureusement, ce sont souvent les femmes,

elles-mêmes, qui entretiennent, à travers l'éducation dispensée à leurs enfants, la prétendue prééminence masculine. Il en découle qu'un travail massif de sensibilisation en profondeur, doit être entrepris dans ce sens. Il s'agit d'un processus de longue haleine qui nécessitera un certain temps pour porter ses fruits. Je suis de ceux qui attachent autant d'intérêt à l'accompagnement, à la persuasion, à la pédagogie qu'à la répression.

De ce fait, j'ai une certaine appréhension vis-à-vis de la facilité qui se contente de légiférer, d'édicter et de promulguer des lois. Souvent, l'outil juridique s'il n'est pas accompagné d'un travail de fond suscitant l'adhésion générale se révèle plutôt un outil de clivage. Rien n'est plus cher à mes yeux que l'union des tunisiens, je parle d'union et non d'unité. Les tunisiens dans l'union sont à la fois unitaires autour de l'essentiel et multiples de par la liberté que leur offre la diversité. Chaque fois que notre peuple a été uni, il a accompli de grandes avancées historiques, alors que le clivage et la division font le lit de la faiblesse et de l'asservissement.

L'injustice est, justement, un des facteurs les plus clivant, elle favorise le désengagement et le rejet de l'appartenance à l'entité nationale, c'est-à-dire au destin commun. En raison de cela, j'attache un intérêt particulier à combattre l'injustice qui frappe les femmes. Je n'ai pas eu la chance d'engendrer une fille, je le regrette d'autant plus que j'ai eu cinq sœurs qui m'émerveillent par la générosité, l'amour et la sollicitude dont elles ont entouré feu mon père jusqu'à son dernier souffle et continuent d'en dispenser à toute la famille.

La femme, cet être précieux dans sa spécificité ne devrait plus souffrir de la maltraitance de notre société. Je suis épaté par ces femmes qui n'assurent pas moins de trois vies. Elles sont des professionnelles actives, des mères attentionnées, en charge des tâches domestiques, suivent la scolarité des enfants et s'engagent dans la vie politique ou associative. Or quel que soit le champ d'activité, elles doivent se battre pour combattre le handicap injuste du genre. Au travail, elles sont sous rétribuées jusqu'à 30% moins que les hommes,

à égalité de compétence et de diplômes. Au foyer, elles souffrent souvent du manque de soutien du conjoint. Dans la vie publique, elles ont du mal à accéder aux premières responsabilités.

Les lois électorales, en vigueur depuis la révolution, ont certes permis des avancées indéniables, pour dégager certains obstacles qui empêchaient l'accès des femmes responsabilités politiques. Néanmoins, les exigences de parité ont été établies, sans tenir compte du réel degré de motivation d'aptitude de la femme à la vie publique. Ainsi, nous avons eu droit à un ratissage largua manu et à une chasse aux candidates pour combler les listes. Certaines n'étaient pas nanties pour assurer des fonctions de cet ordre, ce qui a porté préjudice à l'image de la femme. Il s'agit d'une contre-productive d'apparat. pratique et nuisible. à travers quelques exemples d'impréparation médiatisés.

A cela, je préfère une démarche sereine, réfléchie, menée en profondeur qui amènerait à un changement des mentalités. La bataille sera gagnée le jour où l'entreprise embauchera la femme sans se soucier de son genre et sans considérer la maternité comme un drame de nature à entraver la bonne marche de l'entreprise. La bataille sera gagnée, le jour où les conjoints s'impliqueront naturellement dans l'activité ménagère et dans le suivi de la scolarité des enfants. Le jour où les femmes se retrouveront dans les instances dirigeantes des partis politiques et des associations, en nombre et en qualité. Un certain chemin a été parcouru mais il reste encore beaucoup à réaliser toujours en profondeur mais sans brutalité.

En parlant de la femme et de la condition féminine nous oublions souvent le pluriel; celui de la diversité, de la multitude et des spécificités tant sociales que régionales. Si toutes ont droit à notre attention et à notre soutien, les conditions particulières auxquelles elles sont confrontées nous invitent à un certain l'approche proposée. discernement dans d'une démarche uniforme L'adoption universelle, risque de heurter certaines convictions établies et entérinées par un héritage ancestral.

Il serait plus congru de varier des approches à la carte, qui répondent aux réalités locales. Il faut user d'une certaine sagacité au risque d'être contre-productif et susciter une levée de bouclier.

L'inégalité n'est pas une fatalité.

« La nature crée des différences ; la société en fait des inégalités ».

Taher Ben Jalloun.

Si je devais résumer en un mot la finalité de mon engagement dans la politique ça serait l'égalité des chances.

Rien ne me révolte autant que de constater qu'un certain déterminisme scelle dès la naissance l'avenir et le devenir d'un nouveau-né. Il m'est intolérable de rester les bras croisés, impuissant face à l'injustice de notre société qui condamne d'avance les enfants des défavorisés à subir inéluctablement le sort

de leurs parents. Cette sentence n'a pas toujours été la règle, sinon des centaines de milliers de tunisiens n'auraient pas emprunté l'ascenseur social pour parvenir à une condition et une situation sociale bien meilleure que celles de leurs parents.

Je suis de ceux-là, et j'en suis redevable au modèle qui l'a permis. Quoiqu'on dise de Bourguiba, et malgré tous les errements qu'a connus son règne, nous lui devons au moins la reconnaissance d'avoir été l'initiateur d'une véritable révolution qui a secoué l'ordre social établi et amené des jeunes tunisiens de condition modeste à des échelons sociaux supérieurs. Cette période est malheureusement restée une parenthèse dans l'histoire sociale du pays, avant que le système ne redevienne cloisonné.

En s'écartant de la république sociale, le pouvoir politique est devenu incapable d'assurer l'égalité des chances. De ce fait, aujourd'hui, il est quasi-impossible que les aptitudes individuelles puissent se traduire en réussite scolaire, personnelle,

professionnelle et sociale. Aujourd'hui, si tu viens de « loin » de Tunis, et que tu n'es pas né dans le « bon » milieu, tu n'iras pas loin. C'est devenu la règle. Bien sûr chacun d'entre nous connait quelques exceptions à ce sinistre verdict. Néanmoins, ce n'est pas avec les exceptions que l'on construit une société. Cela reviendrait à dire que le sport tunisien se porte bien parce Oussama Mallouli est champion olympique.

Pour remettre l'ascenseur social en marche, il faudrait un changement de cap et d'orientations économiques1 qui renouent avec la croissance, autrement, nous n'aurons pas les moyens pour donner un sens à la solidarité nationale.

Je ne suis pas un chantre de l'égalitarisme ni du nivellement social mais je pense qu'il est du droit de la communauté nationale, d'exiger de l'État qu'il dégage les obstacles qui entravent l'expression des potentialités individuelles.

Un État faible et pauvre n'a à répartir que l'impuissance et l'indigence.

Ainsi, l'État qui exprime notre volonté générale se doit d'être non seulement un soutien de ceux qui débutent dans la vie mais également de ceux qui aux méandres de leur parcours ont trébuché et chuté. L'État doit leur tendre la main et les aider à se relever pour poursuivre leur route. Celui qui chute peut-être en mesure de s'en sortir pour peu qu'on lui en offre l'opportunité.

Indépendamment des considérations éthiques, morales et religieuses, il n'est pas de notre intérêt de laisser certains de nos concitoyens au bord de la route. L'abandon de ceux qui se trouvent, en raison de certaines conjonctures, en difficulté de se relever et de s'insérer dans le sens de la marche de la société, leur fait subir une double peine, celle de la blessure morale et celle du désintérêt, voire du rejet de la société.

Notre combat consiste à décloisonner la société, à rétablir la solidarité et la générosité nationales. Transformer ces belles intentions en une politique d'État nécessite des services sociaux nantis en moyens humains et matériels par une affectation de ressources tributaire d'une économie florissante. L'essor économique, non seulement, permet à l'État une rentrée fiscale conséquente mais également booste les opportunités d'emplois. Or, le chômage et l'absence de perspectives sont autant de facteurs à la source de la marginalisation et des handicaps pour en sortir.

L'emploi assure des revenus financiers et favorise l'insertion sociale et surtout donne un sens à la vie. De fait, le chômage marginalise une part importante de notre jeunesse et la voue de force à l'oisiveté. Il entrouvre la porte de la délinquance pour certains. Il suffit de trébucher une fois pour être à tout jamais socialement fiché et catalogué. Comment espérer une réinsertion sociale avec un antécédent judiciaire, quand cela était déjà impossible avec un casier judiciaire vierge.

Le chômage est, à juste titre, vécu comme une injustice surtout pour ceux qui ont accompli leurs cursus scolaires. Il suscite parfois un sentiment de révolte et de rejet de la société entière. Le chômeur rejette la société qui lui a fermé ses portes. Comment s'étonner ensuite de le voir la braver ou retourner les armes contre elle ?

La toute-puissance des médias.

« Celui qui contrôle les médias contrôle les esprits ».

Jim Morrison.

J'ai eu la chance de vivre plusieurs vies. En m'adonnant à diverses activités, je me suis enrichi de ces expériences. Chaque fois, l'immersion dans un milieu différent a élargi mon savoir et ma connaissance des Hommes. J'ai ainsi côtoyé, tour à tour, le monde du sport, de la culture, de l'agriculture, de la vie associative et des médias.

J'ai eu, chaque fois le privilège de les vivre avec l'engouement et la friandise de celui qui désirait apprendre, voire maitriser et le détachement et la distance de celui qui se savait de passage pour une durée déterminée. J'avais, de ce fait, les libertés de décider quand m'y inscrire et quand les quitter.

Mon expérience radiophonique de producteur animateur s'est faite par la grande porte ; celle de la radio nationale et radio jeunes. J'aborderai un jour, peut-être, dans un autre ouvrage, cette expérience plus longuement et dans le détail. Elle a duré trois années, au cours desquelles j'ai énormément appris. J'y ai connu des personnes d'une grande qualité professionnelle et humaine. J'ai également été le témoin des débuts de jeunes animateurs qui sont devenus aujourd'hui des ténors de la place médiatique.

A une époque, où le paysage était dominé encore par les médias d'État, les salaires étaient modestes. J'ai vu des femmes et des hommes passionnés par leur métier, conscients de leur mission et l'accomplissant avec un enthousiasme et une ferveur à toute épreuve.

L'avènement des médias libres a, depuis, chamboulé tous les repères. Une liberté médiatique, très peu encadrée par des gardes fous, qui s'est révélée après la révolution dramatiquement dangereuse, non seulement pour les valeurs sociétales mais également pour la démocratie. Sans être pour le tout réglementaire et législatif, je pense qu'en la matière, la citation de Lacordaire1 : « la loi protège et la liberté opprime » trouve la plénitude de son sens.

La dérive incontrôlée des pratiques médiatiques a porté, à la fois, sur les thématiques abordées, le langage adopté et les techniques de traitement de l'information. Le répréhensible est devenu la norme et la marque du succès.

Dans une société sans repères où l'échelle des valeurs a été bouleversée, sens dessus-dessous, les médias les plus côtés sont ceux qui valorisent le voyeurisme, les jeux de hasards et le sectarisme. Sous prétexte de braver les tabous, on n'hésite pas à des heures de grande écoute, entre deux blagues d'un goût douteux et des applaudissements commandés du

public, à exhiber la pédophilie, l'inceste, l'adultère et les déviances sexuelles.

Des médias qui font la promotion des jeux du hasard en faisant miroiter des gains mirobolants Comment convaincre, ensuite, les plus jeunes des vertus du travail et du goût de l'effort?

Des médias qui ne se sentent pas tenus de participer à un projet culturel national. Entre les shows de variétés et les séries controversées, ils font l'apologie de la marginalité, qui devient la norme. Ils tablent sur l'illicite, l'interdit, le provocant pour booster l'audimat, sans égard pour les effets délétères qui en découlent.

Cette pénétration médiatique est ensuite exploitée pour promouvoir une ligne éditoriale politique. Prétextant défendre la modernité et un projet progressiste de société, une myriade de chroniqueurs occupe des heures d'antenne pour étaler leurs propres points de vue. Ils dissertent sur tous les sujets avec le même leitmotiv décliné sous diverses versions, haranguant les téléspectateurs et les auditeurs.

Les copains et les coquins sont canonisés à force d'être cathodisés. Ils font fi du travail journalistique qu'ils croient réinventer. Le concept de neutralité de l'information et de la liberté du commentaire n'a plus cours. Tout est commentaire et propagande et tout est ordre de mission au service du commanditaire.

De tous les médias libres, quelques-uns se partagent la grosse part de l'audimat et donc de la publicité. Il se trouve étonnement être ceux qui ont été créés du temps de la dictature. Leur accointance avec les partis qui se sont construits sur les décombres du RCD dissout, ne font aucun doute. Leurs liens avec les forces politico-financières qui soutenaient le régime de Ben Ali ne sont invisibles que pour ceux qui refusent de les voir.

C'est contre cette connivence entre les médias, la politique et l'argent que j'avais tiré la sonnette, très tôt après la révolution. Depuis le mois de juin 2011, comme l'avait rappelé Jeune Afrique dans un de ses articles, j'avais mis en garde contre les risques qu'encourait la

démocratie naissante, en l'absence de règles claires, fixant des limites au financement politique et au rôle et à l'intervention des médias.

Les forces les plus opérantes du moment, galvanisées par les moyens dont ils disposaient et assoiffées de se saisir du pouvoir, n'ont pas jugé utile de prêter une oreille attentive à cette mise en garde. Nous en sommes aujourd'hui à subir un simulacre de démocratie travestie où les puissances de l'argent ont réussi à contourner l'expression populaire et à la soumettre à leur volonté. Faute d'avoir été perspicaces et clairvoyants, nous avons créé une vie démocratique atteinte des travers et distorsions qui affligent les démocraties, occidentales.

Les témoignages, les indiscrétions et les divers indices, font planer une lourde suspicion d'une instrumentalisation médiatique.

Les médias sont loin de remplir leur mission, celle qui en fait le quatrième pouvoir. Le journalisme politique du temps de Ben Ali était une activité de propagande assurée aussi bien par des professionnels permanents que des intérimaires. Les colonnes des torchons de l'époque trahissaient les ambitions de certains dont la prose était des appels du pied au pouvoir. Les titres de certains articles meubleraient un musée de satire cynique. Les uns faisant l'éloge de la démocratie réinventée par Ben Ali, les autres établissaient le parallèle entre sa pensée et celle de Nietzche. Inutile de vous dire que les auteurs de ces excentricités sont aujourd'hui soit ministres soit tenant le haut du pavé de la scène médiatique.

Avec la révolution et l'instauration des plateaux médiatiques, nous avons assisté à la reconversion instantanée d'animateurs de variétés en chroniqueurs et politologues de divers acabits. Leur technique est restée la même; la recherche du show et du sensationnel. Ils usent des mêmes recettes pour dénicher l'insolite et mettre en scène l'extravagant.

La politique telle qu'elle est traitée par ces médias est une quête absolue du buzz. Elle privilégie les faits divers aux débats de fond. Chaque fois qu'ils se trouvent acculés à traiter une question sérieuse, ils font appel à des experts. Toujours les mêmes. Ils sont choisis pour leur conformité avec la ligne « éditoriale » c'est-à-dire avec leur positionnement politique.

Les médias tunisiens de l'après révolution ont réinventé le journalisme. La neutralité est devenue un vain mot désuet auquel on a substitué la ligne éditoriale. La chronique est devenue la base de l'exercice journalistique où des heures durant, nous avons droit à des personnes venues d'horizons et d'expériences antérieures diverses, étaler leurs points de vue sur l'actualité. Le chroniqueur ne commente plus, il fait part de son intime conviction et de ses propres choix.

De fin 2012 à 2014, nous avons assisté à une campagne savamment orchestrée pour promouvoir Béji Caïd Essebsi, comme l'homme providentiel qui allait remettre le pays sur les rails. Ils n'avaient de place que pour lui et ses acolytes. Quand ils ne faisaient pas son éloge, ils descendaient en flamme ses adversaires. Il était clair que la machine médiatique jadis aux

ordres de Ben Ali avait conservé ses relais et opérait en harmonie. Les mea-culpa exprimés par la profession prétextant la chape de plomb du régime étaient des regrets de circonstance. Le profil bas des premiers temps de la révolution a laissé place à une outrecuidante arrogance.

Aujourd'hui, la moindre critique des médias soulève une levée de bouclier corporatiste. Pointer les dérives ou les insuffisances de la profession ne veut nullement les généraliser. Brosser le tableau du paysage médiatique, c'est décrire la tendance générale, sans prétendre établir un relevé exhaustif de la performance des uns et des autres.

Que de fois n'ai-je pas entendu des journalistes se plaindre des mauvaises pratiques, de leur impuissance, face à la rédaction et au propriétaire. Pourquoi alors se sentent-ils obligés d'afficher une hypocrite solidarité?

Le rôle des médias est essentiel. Il est si important, en l'occurrence pour une démocratie balbutiante, qu'il convient de les protéger à la fois contre la mainmise extérieure et leur propre propension à s'égarer.

médias, même privés Les n'appartiennent pas à leurs propriétaires ; ils redevables comptables et l'autorisation publique qui leur a été accordée. L'État ne délivre pas un blanc-seing mais une autorisation réglementée. L'encadrement de l'exercice journalistique ne vise aucunement à réduire sa liberté ou à rétablir la censure. Son objectif est d'éviter qu'il ne se transforme en outil de propagande politique sous l'attrait du financement facile

Le rôle des médias est également décrié dans les démocraties occidentales. Les partis hors système, dénoncent l'instrumentalisation des médias au service de l'oligarchie au pouvoir. En faisant le choix de ne pas penser notre modèle démocratique et d'emboiter le pas aux démocraties occidentales, nous ne pouvions échapper à leurs écueils, dont celui des médias, sous l'influence des donneurs d'ordre et des publicitaires.

Et la jeunesse alors?

« La jeunesse est le sourire de l'avenir devant l'inconnu qui est lui-même ».

Victor Hugo.

Qu'avez-vous fait de votre jeunesse? La fleur de l'âge comme il est d'usage de la désigner avec un sous-entendu de félicité, d'insouciance ou de détachement. Cela aurait pu être le cas, il y a très longtemps. Aujourd'hui, être jeune, c'est être taraudé par l'inquiétude sur son avenir et sur les possibilités d'accès au marché du travail.

Jadis au moins, il y avait une sorte de contrat non écrit, tacitement consenti entre les familles et l'État. Selon lequel, si les enfants réussissent leur cursus scolaire, ils auront la possibilité d'accéder à une situation, souvent bien meilleure que celle de leurs parents. Ce pacte se trouve aujourd'hui rompu. Bien au

contraire, nous vivons une situation singulière qui voue 30% des diplômés au chômage avec des pics régionaux terrifiants.

Je ne m'attarderai pas sur les discussions portant sur la qualité de l'enseignement, la valeur des diplômes décernés ou sur le mismatching entre la demande et l'offre d'emplois qui n'expliquent pas à eux seuls la triste réalité du chômage des jeunes.

Après avoir consenti des efforts énormes et enduré les privations, les jeunes et leurs familles se trouvent dans une impasse frustrante. Ce, d'autant plus, que chacun a la conviction d'avoir rempli sa part du contrat.

Le désenchantement des jeunes diplômés est d'autant plus pénible à supporter qu'ils ont acquis les moyens intellectuels et linguistiques qui leur permettent une ouverture sur le monde. Ils connaissent virtuellement l'Éden qui leur est refusé et duquel ne les sépare que l'accès à l'emploi.

Comment ne pas comprendre, alors, leur rejet de la société, de la communauté et de

l'appartenance nationale ? Au-delà de l'attrait matériel, bien légitime, que procure l'emploi, ils aspirent à la reconnaissance, à se sentir utile et à s'accomplir humainement.

Depuis quelques décennies, l'enseignement, de plus en plus prolongé à volonté, s'est transformé, bien souvent, en une antichambre du chômage. Le désespoir les gagne et se lit dans leurs regards éteints. Leur situation, leur entourage, le pays même, leur deviennent insupportables. Ils ne rêvent plus que de tout quitter et partir.

Devant ce désarroi, comment s'étonner que la Tunisie malgré sa petite population, occupe le deuxième rang des pays pourvoyeurs en djihadistes, dont environ 60% sont d'un niveau universitaire? L'augmentation du nombre des cas de suicide notamment dans la tranche d'âge des 26-35 ans témoigne du désespoir qui se répand dans notre jeunesse.

Je veux redonner espoir à ces jeunes, rétablir leur confiance dans leur pays. Pour cela, il faudra un modèle économique orienté vers l'innovation. Il faut rompre avec l'économie de sous-traitance où il n'y a de place que pour une main d'œuvre peu qualifiée, à la formation sommaire et rudimentaire. Les diplômés du supérieur n'y ont de place que s'ils sont déclassés.

Nos entreprises nationales confrontées à une concurrence étrangère insoutenable n'ont qu'un souci : survivre. Il convient de les protéger, un certain temps, par une politique protectionniste volontaire. En même temps, l'État doit créer des pôles technologiques sectoriels destinés à la recherche et à l'innovation selon un programme établi en concertation avec les entreprises et répondant à leurs besoins. Le financement de ces pôles sera paritairement assuré par l'État et les entreprises.

En misant sur l'acquisition et la maîtrise du savoir-faire, en favorisant l'échange entre l'entreprise et la recherche appliquée, se développera l'innovation. Le besoin de cadres d'expertise deviendra une incontournable nécessité pour les entreprises. Notre jeunesse trouvera une offre d'emploi conforme à ses compétences et sa formation.

Toutefois, ceci ne saurait nous dispenser de la réactualisation de ce fameux pacte tacite que j'évoquais au début de mon propos. Il faut dénoncer le laisser-aller et la permissivité qui au nom de l'égalitarisme et du libre accès démocratique aux cycles supérieurs, conduit à des diplômes au rabais. L'égalitarisme tue le mérite.

veux remettre l'effort en haut de l'échelle des valeurs et je tiens à voir les plus méritants reconnus et récompensés. Il faut bannir les différents subterfuges et stratagèmes mis en place sous Ben Ali, pour brader les diplômes universitaires et faciliter l'accès aux cursus longs. Le mérite doit s'accompagner des exigences les plus rigoureuses. D'ailleurs, les étudiants les plus brillants, souvent issus des écoles pilotes, orientés vers les filières les plus valorisantes, n'ont aucune peine à décrocher un Un nombre grand d'entre s'expatrient pour le compte des multinationales; une perte regrettable pour la communauté nationale.

La jeunesse, malgré les discours élogieux des politiques est en réalité vécue comme un problème. Fêtée en public et fustigée en privé. Que de fois, n'ai-je pas été le témoin d'accusations de fainéantise et d'oisiveté à l'encontre de la jeunesse. On lui reproche son refus de travailler alors qu'il y a tant de postes vacants à pourvoir.

Prenons-nous le temps de nous interroger sur les perspectives des emplois que rejettent les jeunes? Souvent, il s'agit d'emplois précaires, sous-payés, sans perspective de carrière avec une maigre rémunération couvrant à peine les frais de transport et de restauration. Bref, des emplois qui ne permettent aucunement au jeune d'envisager sereinement l'avenir, de fonder une famille et de se stabiliser dans la vie.

Des donneurs de leçons, j'en rencontre. Des personnes de bonne foi, consternées par le chômage des jeunes et irritées par la tension sociale qui en découle, j'en ai croisé. Des personnes bien établies dans la vie que l'instabilité sociale gâche la quiétude. Pour elles, le coupable est tout désigné : la jeunesse dilettante.

La jeunesse, un atout, pour toute nation qui entrevoit l'avenir, est devenue pour nous, un insupportable fardeau. Je veux en faire une chance, la carte maitresse de la Tunisie pour un lendemain qui chante. Il est intolérable de laisser toute cette énergie en marge de l'effort national. Un jeune devrait être soit en formation, soit exerçant une activité professionnelle.

Je suis absolument convaincu que le protectionnisme économique sectoriel boostera l'emploi et l'investissement dans le secteur privé. Le service public tel que je le conçois est également demandeur en compétences. Je le crois, d'autant plus, que je constate l'insuffisance des ressources humaines dans des secteurs clefs comme la santé, l'éducation, la justice ou la sureté.

L'air du temps est à la compression de la dépense publique en arguant que la masse salariale est une charge excessive pour le budget de l'État. En application des *doxas* du FMI, s'est organisée la chasse au fonctionnaire. L'objectif à court terme est de ramener la masse salariale à 12% du PIB. Un combat doublement perdant. D'abord, on oublie que les salaires sont une forme d'investissement. Ils rétribuent des fonctionnaires en charge d'éduquer nos enfants, de soigner nos malades, de sécuriser nos vies et nos biens, de résoudre nos différents. Ensuite, un salaire est in fine un pouvoir d'achat et une propension à l'épargne et dans tous les cas un levier à l'entretien de l'activité économique.

La vision comptable qui s'inquiète du taux des salaires rapportés au PIB, néglige à l'évidence, que si le PIB était plus élevé le rapport serait plus modeste. Faisons de la croissance et le taux se réduira de lui-même. C'est comme si, vous diluiez trois morceaux de sucre dans un expresso et que vous le trouviez trop sucré, mettez-les dans un grand café américain et il le sera moins.

Moins de fonctionnaires c'est moins de service public de qualité et universel, donc moins d'État et surtout moins de république.

L'Histoire contemporaine été fondamentalement façonnée par l'impact de deux révolutions, l'industrielle et la numérique. Deux rendez-vous majeurs que notre pays a manqués. Il a payé son absence de la première par une colonisation et la seconde par une paupérisation. Dans les deux cas, nous n'étions pas en situation d'anticiper les changements ou d'épouser les vagues du changement. D'autres pays ont su le faire et se sont propulsés au rang des grandes nations. Nous vivons, aujourd'hui, sous l'ère de l'économie numérique qui rythme la vie du monde et nous assistons à ses percées en étant réduits à en être de consommateurs. Les différentes dispositions prises pour nous atteler à cette révolution nous en réduit dans le meilleur des cas à être des sous-traitants pour les donneurs d'ordre occidentaux. Le résultat décevant des politiques entreprises dans ce domaine prouve que notre action a manqué de panache et de vision. La formation de techniciens et d'ingénieurs de

qualité ne s'est pas accompagnée d'une intégration dans des structures de recherche capables de réaliser des avancées notables. Comme dans bien d'autres disciplines, nous avons voué l'élite de nos informaticiens à l'exil ou à l'enrichissement des firmes étrangères. L'autorité publique fait souvent preuve schizophrénie en recourant au service concepteurs étrangers pour divers marchés d'informatisation et de conception programmes au lieu de les confier à nationaux. Nous ne sommes visiblement pas dans de saines dispositions pour rattraper notre retard et susciter une loyale et fructueuse concurrence des opérateurs tunisiens. Pour s'en convaincre, il n'y a rien qu'à voir les irrégularités, les conflits d'intérêts voire des délits d'initiés qui ont entaché la constitution du conseil stratégique de l'économie numérique.

Nous avons la fausse impression d'être dans l'ère du numérique parce que nous nous trouvons derrière nos claviers et manipulons nos smartphones mais dans les faits nous vivons à la marge d'un monde à l'évolution effrénée. Des avancées qui ont transformé le quotidien

des pays numérisés en facilitant l'accès aux services, à la consommation, à l'administration et au savoir. Des séries d'innovation qui ont affecté tous les champs de production générant un gain de productivité et de compétitivité qui nous accule à un suivisme très distancé. La robotique est en voie d'accomplir des bouleversements considérables dans divers champs de l'activité humaine.

Notre déclassement n'est pas une fatalité. Nous sommes en mesure de rattraper notre retard, en misant sur notre jeunesse, mais ceci ne serait envisageable sans une reprise économique saine et durable. Alors, seulement, nous aurons les moyens d'entreprendre les indispensables et préalables réformes avant la mise en œuvre d'un projet national qui nous raccorderait à l'ère du numérique.

La santé a un coût mais pas de prix.

« La santé est une couronne que portent les bien portants et que ne voient que les malades ».

Proverbe arabe.

J'exerce un métier qui me donne tous les jours l'occasion d'être confronté à la souffrance humaine. Souvent, la technicité nous amène à aller vers ce qui est pour nous l'essentiel; un diagnostic rapide et un traitement efficace. n'accordons pas toute l'attention Nous nécessaire à la fragilité morale des patients, particulièrement quand l'affection est banale. Bousculés par la charge de travail à accomplir, nous ne faisons pas suffisamment attention à l'être qui peut être rongé, ne serait-ce que pour quelques jours, par l'inquiétude sur son état de santé. La souffrance est décuplée si la maladie est chronique ou grave. C'est pourquoi, je considère l'hôpital, qui a vocation à recevoir l'essentiel des cas sérieux, comme un lieu de souffrance par excellence où l'affliction humaine est la plus durement ressentie. Outre la peine éprouvée, la maladie est vécue comme une injustice qui se solde inéluctablement par la question fatidique : pourquoi le sort s'est-il acharné sur moi ? Autant le condamné de justice sait ce à quoi il doit son sort, autant le malade vit sa condition comme une injustice.

Notre système de santé de par son organisation et sa formation, fait rarement cas de la tourmente dans laquelle se trouvent les malades. Malgré des efforts indéniables de la médecine dans notre pays, nous sommes très loin d'offrir à nos concitoyens un accès facile et pertinent à la santé. Ceci relève en grande part du financement alloué au secteur, dont les coûts n'arrêtent pas de grimper, mais également d'une défaillance au niveau des politiques adoptées.

Le clivage social s'approfondit entre une frange aisée et une majorité démunie, contribuant à installer de fait une médecine à deux vitesses. Avec un secteur privé suréquipé qui offre une prise en charge optimale et un secteur public, embourbé dans des difficultés interminables, incapable de faire face à la pression de la demande en soins.

La santé est précieuse mais coûteuse. Si elle n'a pas de prix, elle a un coût assumé par la communauté nationale en vertu d'un choix social solidaire. L'État est ainsi amené à être un opérateur fondamental du système de santé. Il lui incombe d'assurer à tous l'accès à la santé. Par conséquent, de mettre à la disposition du praticien l'infrastructure et la plateforme technique qui lui permet d'assurer son obligation de moyens.

Un challenge auquel sont confrontés les pays qui comme le nôtre ont fait le choix de la solidarité nationale. Or, l'attente et la demande légitimes en matière de santé se heurtent à des ressources limitées. Les besoins et les coûts sont en perpétuelle progression face à des budgets de santé à l'élasticité limitée.

La rationalisation des services et l'intensification de l'exploitation des moyens matériels et humains indispensables restent toujours insuffisantes pour faire face à la demande. Il est impératif de revoir le système de financement afin de lever davantage de fonds pour subvenir aux besoins. Il est clair que les taux de cotisation actuels à la caisse nationale d'assurance maladie sont insuffisants. Néanmoins, leur majoration ne va pas sans occasionner certains préjudices tant au niveau de la charge sociale de l'entreprise que des employés. Ceci ne manquera pas de grever les coûts de production et le pouvoir d'achat des ménages.

Un des mots clefs de cet imbroglio est la reprise de la croissance économique et par conséquent de l'emploi. L'État pouvant alors disposer de meilleures recettes fiscales et budgétaires et les caisses d'un nombre accru de cotisants. A ce titre, et dans l'immédiat, l'approche économique protectionniste, que je développerai dans un chapitre dédié, me parait offrir les conditions de la relance économique nécessaire.

L'organisation initiale de la santé publique, conçue dans les années soixante, n'a pas fait l'objet de révisions structurelles pour répondre à la transformation de la population et de la demande, et tirer les conséquences des dysfonctionnements. Nous évoluons toujours avec un système de santé publique à trois lignes. Une première constituée des centres de soins de base ; elle est supposée recevoir l'essentiel des demandeurs de soins. Elle oriente les cas non résolus ou nécessitant une prise en charge complémentaire, à une deuxième ligne constituée par les hôpitaux régionaux. Une troisième ligne faite d'hôpitaux universitaires, où sont aiguillés les cas épineux, requérant une expertise particulière et une haute technicité.

Il s'agit d'une organisation à la base rationnelle et intégrée, à même de répondre hors situation d'urgence à la demande en soins de la population. Malheureusement, le constat est tout autre. Aucune de ces lignes ne remplit pleinement ses objectifs. Ce système articulé est tributaire de la bonne performance de tous ses maillons. Le disfonctionnement d'un relais perturbe inéluctablement la fluidité de la chaine entière.

La première ligne supporte un poids considérable lié à la forte médicalisation de la population, de plus en plus avertie. Elle n'est pas suffisamment nantie en moyens humains et matériels. Son infrastructure se résume en locaux basiques, inadaptés et mal entretenus.

Son activité est à mi-temps l'absentéisme fréquent du personnel aggrave la charge qui pèse sur ceux qui assurent les consultations. Celles-ci sont souvent sommaires et se font sans écoute réelle ni auscultation. Les problèmes n'étant pas résolus, poussent les malades à solliciter de nouvelles consultations. médecins spécialistes L'absence de compétents dans certaines des affections les fréquentes ou chroniques l'orientation d'un nombre important consultants vers la deuxième, voire la troisième ligne. Sans parler des urgences pour lesquelles nous n'avons pas les moyens d'explorer ou de bilanter

La seconde ligne destinée à être le cadre propice pour assurer le suivi et la prise en charge de l'essentiel des cas d'affections chroniques ou sérieuses, souffre à son tour des travers de la première ligne. L'équipement dont elle dispose est souvent en panne ou manque de consommable, ce qui affecte la prise en charge.

La troisième ligne supposée être le fleuron de la médecine dans notre pays, peine à assurer son rôle et à tenir son rang. Outre les carences qu'elle partage avec les maillons, la troisième ligne a le plus souffert mauvais choix politiques ou précisément de leur incohérence. Une partie du corps enseignant a été contrainte démissionner en 1989 lorsque Ben Ali a mis les chefs de services hospitalo-universitaires devant le choix cornélien de cesser toute activité privée effectuée alors en toute légalité en extra-muros, et se consacrer pleinement à l'activité publique ou de quitter. Nombre d'entre eux n'ayant pas résisté à l'attrait d'une situation financièrement confortable et à un train de vie aisé, ont présenté leurs démissions.

Indépendamment du bien-fondé de cette décision, elle a eu pour conséquence de pousser vers la sortie des compétences qui avaient une certaine expertise et déstabilisé les équipes de collaborateurs qui les entouraient et dont certains leur avaient emboîté le pas. En 1995, nouvelle volte-face du pouvoir qui décide de réinstaurer une activité privée complémentaire pour les hospitalo-universitaires. Rapidement, les gardes fous dressés pour réglementer les conditions de cet exercice ont volé en éclat. L'activité privée est devenue principale et la publique complémentaire. Les missions d'encadrement et de formation des étudiants n'est plus convenablement assurée, les services sont mal tenus et le détournement des patients et le passe-droit par une consultation privée, font légions. Tout se passe au vu et au su du ministère qui laisse faire par impuissance et hantise de voir les chefs de service démissionner.

Toutes ces défaillances sont aggravées par le problème du médicament. Non seulement les spécialités disponibles sont restreintes en choix et en quantité mais en sus la mauvaise gestion des stocks et l'endémique détournement aggravent la situation.

J'évoquerai plus loin la situation de la couverture maladie et les travers de l'activité de

la caisse nationale d'assurance maladie. Mais restons didactique pour le moment et voyons comment remettre de l'ordre dans le dysfonctionnement du système de santé.

La première ligne doit intégrer, outre les omnipraticiens, des médecins spécialistes ou compétents diabétologie, hypertension, en asthme et broncho-pneumopathie chronique obstructive, gastroentérologie et radiologie. Elle doit être organisée en consultation de groupe avec une plateforme technique comportant au moins un petit laboratoire d'analyse pour les fondamentaux, une unité de radiologie débrouillage avec un échographe et un fibroscope gastrique. L'activité devrait dérouler en séance double, pour répondre efficacement à la pression de la demande en soins

Les patients doivent être rattachés par une carte de santé à un centre unique de consultation, avec un dossier consultable à distance dans le cas où ils se trouveraient en déplacement et obligés de consulter, par nécessité, un autre centre. La numérisation du

dossier médical doit être la règle pour éviter les consultations et les prescriptions compulsives. Cette approche valorisera les médecins de première ligne et permettra la prise en charge ambulatoire d'un certain nombre de patients qui auraient été dirigés vers la seconde ligne. Celleci à son tour devra être mise à niveau en matière d'équipement et fonctionner en régime de double séance.

La troisième ligne, faite de praticiens chevronnés, aura la mission de prendre en charge les cas les plus difficiles et pointus, d'assurer la formation des jeunes médecins et de conduire des travaux de recherche. C'est la glorieuse carrière hospitalo-universitaire qui fait la fierté de tout le pays. Des femmes et des hommes qui, au prix de lourds sacrifices, parviennent au sommet de leur art et auquel ils ont choisi de se consacrer. On entre dans la carrière comme on entre dans les ordres en choisissant délibérément et en toute conscience de tourner le dos à l'attrait du gain et l'aisance matérielle qu'offre une carrière dans le secteur privé. La carrière hospitalo-universitaire et très prisée. Ceux qui ont la chance de la poursuivre

savent que d'autres l'ont convoitée sans y parvenir. Elle est un choix et une vocation qui se gagne théoriquement au mérite et à la ténacité. Il devient inadmissible que parmi ceux qui y parviennent, certains veuillent en tirer le mérite de la position tout en cherchant à compenser le manque à gagner par une activité privée parallèle.

Tout en étant exigeant sur le respect du contrat tacite que suppose l'engagement dans une carrière hospitalo-universitaire, je plaide pour une revalorisation des émoluments de ces praticiens. Des salaires qui leur assurent une vie digne pour récompenser à sa juste valeur, les multiples missions qu'ils assument.

Généralement, quand on est nommé chef de service, c'est pour la vie. Les cas de révocations des chefs de service sont anecdotiques. Ils ne sont soumis à aucune évaluation de leur activité aussi bien hospitalière qu'universitaire. Je propose que l'on procède à un audit externe tous les cinq ans pour statuer sur l'activité conduite et sa conformité avec les objectifs assignés. La fonction de chef de service, ainsi conditionnée, exigera de son titulaire une vigilance et une rigueur décuplée.

Le médecin, comme toute personne en activité et peut-être plus que toute autre, puisqu'il a entre les mains le bien-être et la vie de ses semblables, doit être contraint d'attester d'une formation continue selon un programme aux objectifs clairement établis.

J'en viens au médicament, l'un des postes les plus importants de dépense de santé. Un effort louable a été accompli dans la promotion de l'industrie pharmaceutique nationale et dans son encadrement par des structures de contrôle et de régulation. Hélas, comme toujours et partout ailleurs, l'action n'est jamais conduite à son terme et développée, pour atteindre des objectifs quantitatifs et qualitatifs obéissant à une approche stratégique claire, et mettant de manière synergique en action les différents intervenants concernés. Pas moins de unités industrielles opèrent dans fabrication du médicament, elles couvrent 67% du volume pour 46% du chiffre d'affaire. Elles

sont toutes des resquilleuses sans pratiquement aucune innovation. De par leurs tailles et leurs ressources, elles sont incapables d'assurer une activité de recherche et développement. Elles s'étripent en se livrant une concurrence parfois déloyale, pour se partager des parts de marché sur des créneaux limités. D'où la multiplication génériques d'une même thérapeutique, ce qui rend peu de service à la santé publique. Les exigences sur la qualité et surtout l'efficacité des produits n'est pas suffisamment assurée. Les autorisations de mise sur le marché ont, longtemps, été accordées, sans égard à la bioéquivalence ce qui laisse planer un doute sur l'efficacité et empêche l'exportation de ces produits.

L'implantation des unités de production est aléatoire. Elles sont très éloignées de la faculté de pharmacie, dont la plus proche unité est à soixante-dix kilomètres. N'aurait-il pas été plus judicieux de leur consacrer un espace dans la zone industrielle avoisinante, pour stimuler l'interactivité avec les enseignants et les chercheurs?

L'État se doit d'entreprendre une action de régulation et de rapprochement de ces unités, sous la forme de consortiums, afin de créer des synergies et de regrouper les ressources du capital pour maîtriser les coûts de production et booster la recherche et le développement. Il est de son devoir de créer des pôles de recherche médicament comprenant au chimistes, des pharmacologues, des biologistes, des statisticiens, des juristes et des marketeurs, afin de répondre aux attentes des industriels en matière d'innovation et de résolution des problèmes. Le financement de ces centres pourra se faire en partie par une imposition des industriels, sur la production et par contribution de l'État, sous la forme d'un investissement récupérable sur les produits de l'innovation.

En attendant que ces réformes soient mises en application et qu'elles portent leurs fruits, il urge de procéder à une liste limitative des médicaments restreinte aux 350 produits réellement efficients, recommandés par l'OMS.

Le sport, ce grand oublié.

« Le sport va chercher la peur pour la dominer, la fatigue pour en triompher, la difficulté pour la vaincre ».

Pierre De Coubertin.

Enfant et jeune adolescent, que n'ai-je pas fait pour pouvoir pratiquer mon sport préféré, le football? Combien de fois, n'ai-je pas dû m'ingénier pour tromper la vigilance de ma mère et aller m'entrainer avec diverses équipes et m'adonner à ma passion? Est-il utile de parler de ma passion de mon équipe favorite le club africain? Et pour les joueurs? De mon temps la star de l'équipe était Taher Chaïbi, objet de ma vénération. Tous les lundis, à la sortie des classes, j'accourais l'admirer alors qu'il s'exposait à l'adoration du public sur la terrasse du café de Paris.

Avec le temps, et sans raison particulière, mon intérêt pour le football s'est progressivement relâché. Je continue, tout de même, à apprécier, à l'occasion, les compétitions sportives de haut niveau, où la prestation des athlètes s'assimile à de l'art. Sur le tard, je me suis remis, à entretenir ma condition physique, mais le constat général est que la pratique d'une activité sportive dans la population générale est très peu répandue. Elle relève souvent d'une prise de conscience personnelle et occasionne toujours pour celui qui s'y adonne des frais et une disponibilité qui ne sont pas toujours possibles. Le ministère du sport n'accorde que très peu d'intérêt au sport de masse et se focalise presque exclusivement sur le sport d'élite. Comme toujours et dans la gestion de tous les domaines, les moyens manquent mais aussi l'innovation et la stratégie.

Les terrains dédiés au grand public sont inexistants. Par conséquent, il n'y a ni infrastructures ni personnels alloués. Il n'est pas injuste de qualifier le ministère du sport de ministère de l'élite et peut-être même de réduire celle-ci au football, tant les autres disciplines sont marginalisées. Les maigres moyens dont dispose le ministère sont en large partie consacrés au football.

L'introduction du professionnalisme dans cette discipline a consacré les disparités entre les équipes disposant de moyens financiers et celles qui en sont dépourvues. Elle a drainé des ressources substantielles de sponsoring aux équipes les plus en vue et permis des émoluments mirifiques aux footballeurs. De là est né un Mercato avec des contrats sans aucun rapport avec la réalité économique du pays.

L'activité professionnelle sportive dans les pays industrialisés fait partie intégrante d'une dynamique économique. Elle est une vitrine pour la promotion de la production industrielle. Or, que peut offrir cet usage dans notre pays outre la promotion des produits laitiers et des opérateurs téléphoniques ?

Des sommes considérables, parfois en devises, sont dépensées en émoluments et déduites des assiettes fiscales au détriment du trésor public, de l'investissement et des prestations sociales. Le tout pour des résultats médiocres, les équipes nationales n'arrivent même pas à égaler celles des amateurs d'antan.

Ainsi, dans le sport comme dans tous les autres domaines, nous n'avons fait preuve que de suivisme et de mimétisme. Aucune vision, aucune originalité ne dicte notre politique sportive. Alors, comment s'étonner que nous en soyons acculés à aligner les échecs et les piètres résultats dans les compétitions internationales de haut niveau?

Nous sommes perdants sur tous les tableaux. Nos chiches moyens financiers sont accaparés par le football et il n'en reste rien pour les autres disciplines. La population ne dispose pas d'espaces publics pour entretenir sa condition physique et se ressourcer. Nos enfants squattent le bitume pour s'amuser et jouer avec tous les risques que cela engendre. L'urbanisme galopant est conduit sans se soucier de l'aménagement d'espaces dédiés au sport de masse dans l'indifférence générale.

Les libertés individuelles.

« Il ne s'agit pas de tuer la liberté individuelle mais de la socialiser ».

Joseph Proudhon.

Que sont les libertés individuelles sinon des libertés naturelles que nous avions délibérément cédées au profit de la communauté, au nom du vivre ensemble et que nous bataillons ensuite pour en récupérer des pans.

Cette reconquête se fait par lambeaux, par étapes, par chapitres; elle suppose une avancée qui accrédite l'individu et amenuise le champ des contraintes qui lui sont imposées. Une réappropriation qui s'opère sur un ordre libertaire établi, parfois séculaire. Elle vient secouer des convictions, des dogmes et des habitudes; autant de forces récalcitrantes, hostiles au changement.

La légitimité de l'ordre entériné est naturellement exposée à la pression du changement. Il en résulte une opposition, source de conflit, mettant à mal parfois la paix sociale. Faut-il, pour autant, par frilosité, abandonner ou bannir les desideratas de changement ? Certainement pas, sinon cela reviendrait à figer la société et entraver son adaptation aux mutations culturelles et sociales qui façonnent l'identité évolutive de la société.

Toute société se trouve régulièrement confrontée à l'émergence de revendications portées par une frange plus ou moins, large de la population. Elle amène le débat sur la place publique et suscite des réactions variables pouvant déboucher sur des conflits parfois violents. Le pouvoir en place se doit de créer les conditions propices et apaisées pour un débat serein. Il est de son devoir de résorber les tensions et d'amener la société à gérer ses conflits en usant de la panoplie d'outils constitutionnels dont il dispose.

Néanmoins, et cela est fréquemment observé, le politique, une fois au pouvoir, se permet au gré de promesses électorales ou par une inspiration conjoncturelle, d'introduire une question de société dans le débat public. La légitimité de cette démarche est justifiable, si elle se fonde sur des engagements pris vis-à-vis des électeurs et relaie une attente populaire clairement exprimée ou larvée. Ainsi, le politique amène le débat sur la place publique et accompagne son dénouement grâce aux moyens dont il dispose. La dérive viendrait plutôt du politique, qui accédant au pouvoir, se sent tout puissant au point de dicter à la société des choix et des orientations qui n'ont fait l'objet d'aucune revendication sociétale relayée par un mouvement populaire.

Le suffrage exprimé ne délègue pas le droit de brusquer la société ou de la violenter avec des choix qui, indépendamment de leur pertinence, n'emportent pas l'adhésion générale. Au nom de l'avant-gardisme, du progressisme et de la modernité, le politique est-il autorisé à mettre en péril la stabilité de la société qui n'en demandait pas tant ? C'est à la limite une infantilisation de la société que de s'autoproclamer tuteur et guide éclairé.

Je préfère, pour ma part, un conservatisme qui préserve la cohésion sociale et l'harmonie progressisme qui divise et désoriente. Certains ont parfois tendance à amalgamer conservatisme et immobilisme. C'est une vision réductrice et inexacte qui ne tient pas compte de l'évolutivité des valeurs et repères identitaires qui animent le conservatisme. La société, même si elle se réclame du conservatisme, évolue malgré elle car son identité est en perpétuelle mutation. Il s'agit certes d'un glissement lent qui n'est franchement perceptible que quelques décennies, mais elle évolue. Aussi conservatrice soit-elle, elle est travaillée en profondeur par les mutations qui touchent les divers champs de l'activité humaine. Elle se trouve naturellement contrainte de s'y adapter. Cette transformation progressive a le mérite de s'accomplir sans heurts et préserve nationale Une telle démarche ne satisfaire les hérauts des libertés individuelles. En effet, la quête de l'harmonie sociale laisse peu de place aux transgressions individuelles de l'ordre établi. Il y a un choix à faire entre l'ensemble et l'individu. Pour ma part, mon choix de responsable, dont la mission est de veiller à la cohésion sociale, me porte à privilégier la société face à l'individu. Toutefois, le parti pris de la société doit aménager un espace de tolérance pour les minorités, à défaut de déboucher sur un système totalitaire et liberticide. Or, si le politique au pouvoir a pour mission de veiller à maintenir la cohésion sociale, il se doit également de protéger les minorités. Celles-ci ont le droit de vivre leurs différences en toute quiétude à condition qu'elles respectent l'espace public. Nul ne devrait être sanctionné pour sa différence tant que celle-ci n'a pas porté préjudice à un tiers.

Ceci rejoint la conception que je me fais de l'identité comme un concept ouvert, inclusif, s'articulant autour des déterminants unanimement consentis et avalisés par les membres de la communauté. Au politique de se saisir du dénominateur commun identitaire, pour être en phase avec la communauté nationale. Néanmoins, s'il reste le gardien du temple de l'unité, il ne s'absout pas pour autant d'accompagner les courants de pensée novateurs qui peuvent émerger. Il est de son

devoir de veiller à la liberté d'expression et de revendication et d'assurer que le débat se tienne dans des conditions apaisées.

J'écris ces lignes en pensant, particulièrement, à l'incitative du président Caïd Essebsi en vue de promulguer l'égalité de l'héritage entre les héritiers indépendamment de leurs genres. Une décision qui n'a pas manqué de diviser les tunisiens. Ceux qui la rejettent, la considérant comme une atteinte aux dogmes religieux et ceux qui la saluent comme une avancée indéniable dans la concrétisation de l'égalité homme-femme. Quelques soient, les positions et les à priori vis à vis de cette initiative, il est incontestable qu'elle a heurté la majorité des tunisiens. Même si elle a recueilli l'approbation et le soutien d'une frange de la population, elle n'a pas été dictée par un mouvement populaire vindicatif, mais bien le fait de la volonté d'un seul homme. L'accès à la magistrature suprême autorise-t-elle un Homme à dicter sa loi à la société, à y introduire la division et la discorde?

Pour ma part, je ne conçois pas ainsi le rôle et la mission du chef d'État.

Nul n'a le droit de décider pour les autres, donc pour la société, ce que devrait être son mode de vie ou ses choix. Le président de la république n'est pas le père de la nation, ni même le premier des tunisiens. Les tunisiens n'élisent pas un tuteur, mais l'un d'entre eux qui doit assurer les conditions de leur quiétude, de leur stabilité et gérer leurs conflits en usant des prérogatives que lui accorde la constitution.

Une initiative d'autant plus malvenue qu'elle n'avait pas fait l'objet d'une promesse électorale et qu'on pourrait être amené à considérer comme l'exécution d'un engagement pris devant la nation et cautionné par l'expression du suffrage.

L'ère des leaders éclairés et paternalistes est révolue. Elle est incompatible avec l'esprit républicain, avec des citoyens libres et égaux, affranchis par essence de tout paternalisme. L'éclairé et le clairvoyant est celui qui n'arrête pas de prendre le pouls de la nation et non l'extravagant narcissique qui considère qu'il est en charge d'un troupeau, dont il est le seul à déterminer ce qui lui sied d'adopter. D'ailleurs,

moult exemples de par le monde et particulièrement dans des modèles de société qui nous sont proches, ont prouvé que certaines avancées accomplies à force de légalisation violentant la société, mettent du temps pour être socialement entérinées. Alors qu'ailleurs, on parvient au même résultat en laissant l'évolution et les transformations naturelles opérer.

Pour revenir à l'initiative du président Caïd Essebsi, au-delà de la récupération politique dont il a été accusé, l'accès à l'égalité d'héritage aurait été rendue possible sans heurter la société, en facilitant et en encourageant le legs testamentaire. Ainsi, il deviendrait possible aux uns et autres de choisir le mode et les parts transmises aux héritiers en toute conscience et sans contrainte légale, qui bien des fois, est en opposition avec les convictions personnelles. Donc, avec des libertés individuelles!

Écologie...mode de vie.

« Mieux vaut prendre le changement par la main avant qu'il ne nous prenne par la gorge ». Winston Churchill.

Innover, sortir des sentiers battus, s'ingénier en ouvrant de nouveaux horizons, c'est ainsi et seulement que la Tunisie pourra espérer renouer avec la prospérité. Nous devons savoir garder un œil sur le monde et les soubresauts qui l'animent et l'autre sur notre réalité. Autrement, nous serons une société bâtarde qui se sera reniée sans parvenir à ressembler à celles qu'elle cherche à imiter. C'est ainsi que je conçois les problématiques sociétales auxquelles nous sommes confrontés. Cette approche m'amène à associer le souci écologique au mode de vie dans lequel nous évoluons.

Aujourd'hui, une partie du monde accorde une importance toute particulière à l'écologie. Le réchauffement climatique, la raréfaction des ressources naturelles, l'adoption de nouveaux comportements et mode de consommation sont

cœur des préoccupations des au développés. La prise de conscience sensibilisation des autour questions environnementales sont perçues de ce côté-ci de la méditerranée comme une lubie de riches. Elles sont considérées comme étrangères à notre réalité, sans rapport avec nos soucis quotidiens. Bref, des inquiétudes de sociétés de surconsommation sans rapport avec indigence. Certes, nous sommes naufragés d'un même navire, comme dirait Antoine de Saint-Exupéry, mais la pression du moment l'emporte sur des considérations planétaires.

effet. convaincre comment habitants de nos hameaux enclavés de renoncer à se servir de la forêt pour récupérer du bois de chauffe ou y pâturer? Comment convaincre nos citoyens que l'espace public est une propriété commune dont la propreté incombe à tous? Comment persuader nos industriels, artisans, les professionnels de la santé et même l'ONAS de ne pas déverser dans la nature leurs déchets? Comment convaincre nos pêcheurs de respecter les périodes de repos biologique et d'abandonner surpêche? la Comment réhabiliter notre tradition culinaire plus saine et moins coûteuse? Comment réparer les dégâts par l'adoption des causés semences génétiquement modifiées qui placent sous tutelle, détruisent agriculture patrimoine génétique, menacent notre sécurité et souveraineté alimentaire et notre santé? Comment convaincre le consommateur l'industriel d'abandonner les produits plastique jetables et nocifs dont les sacs d'emballage, les bouteilles en PVC, les pailles, les couverts, assiettes et plateaux-repas et autres, qui dégageront notre environnement des déchets solides irréductibles et réhabiliteront supports traditionnels et artisanaux? Comment convaincre nos communes d'adopter des plans d'urbanisme plus respectueux de la une architecture harmonieuse conforme à notre climat et à nos traditions?

Notre quotidien s'en ressent. Notre vie n'est plus la même. Notre paysage se dégrade à vue d'œil. Notre pays est devenu une grande poubelle à ciel ouvert à laquelle nous nous sommes habitués et résignés. Notre belle Tunisie se fane. Nos forêts reculent et se clairsement, nos plages se polluent et notre mer devient un désert liquide, l'air de nos centres urbains est irrespirable aux heures de pointe. Notre urbanisme ne respecte ni le paysage ni l'esthétique. Nos réserves naturelles sont assiégées et morcelées. Nos côtes sont défigurées par le béton. Nos terres agricoles fertiles se transforment en cités. La pierre étant devenu le seul refuge de placement autant pour les ménages que pour les entrepreneurs, la brique rouge a pris la place de la blancheur légendaire de nos façades.

Qu'avons-nous fait de notre beau pays ?

Le changement climatique n'est pas une vue de l'esprit, les habitants du sud et les agriculteurs peuvent en témoigner. La désertification et la raréfaction de la pluviométrie rétrécissent l'espace cultivable. Nous subissons le stress hydrique dans une inconscience quasi-généralisée, sans nous y adapter ou modifier nos comportements. La Tunisie louée par les poètes n'est plus aussi verte.

En l'espace de quelques décennies, nos comportements ont été chamboulés. Nous avons acquis de nouvelles habitudes alimentaires. La pression consumériste et l'introduction de nouvelles denrées et préparations, nous ont détourné d'une tradition culinaire séculaire en phase avec notre terroir. En l'absence repères et de valeurs, le tunisien est poussé à consommer frénétiquement au-delà de besoins et de ses moyens. L'appel des enseignes, des grandes surfaces, des franchises et de la publicité devient insoutenable. Nous certaine avons abandonné forme une frugalité apaisante pour nous lancer dans un mimétisme envieux du voisin. Une course effrénée pour ne pas être en reste, source d'un mal être général. Être obligé de dépenser davantage pour soutenir la comparaison, pour ne pas décrocher de rang social. Un dilemme difficile à soutenir, surtout, comme souvent le cas, les moyens sont limités. Faute de transport en commun efficient, la voiture est devenue indispensable avec parfois autant de véhicules que de personnes actives dans la famille. Par conséquent, les routes embouteillées dès les premières heures de la

journée, la facture énergétique s'emballe et nos nerfs sont à vif.

Autant dire, chacun des points noirs évoqués mérite à lui seul une nationale. L'inversion de la tendance et l'adoption d'un nouveau comportement ouvre la possibilité de nouveaux emplois et de créneaux de croissance. L'abondant criminel du transport en commun délaissé au profit de la voiture et de ses lobbys, nous coûte cher. Outre l'hémorragie liée à l'importation des voitures et de leurs pièces de rechange, nous payons lourdement une facture énergétique d'hydrocarbures, nous budget allouons conséquent un l'aménagement des routes et des ponts à leur entretien, nous polluons notre environnement, mais le plus grave est que la majorité de notre population, et en particulier les moins nantis, souffrent quotidiennement pour se déplacer. L'extension de la voie ferrée, de nos lignes de métro et de notre parc de bus améliorera notre la qualité quotidien et de notre L'exploitation rationnalisée de notre parc forestier et l'intensification de la reforestation préserveront équilibre écologique, notre

endigueront la désertification et développeront des activités dans l'industrie du bois, les plantes médicinales, la villégiature et l'écotourisme. La mer et son économie bleue nous offrent des incommensurables perspectives de développement. Notre pays qui est un don de la méditerranée de par l'étendue de son domaine sa position stratégique. maritime et domaines comme la biochimie marine, l'énergie marine (houle, vague et vent), l'aquaculture, la conchyliculture, le tourisme côtier et de plaisance, la protection de l'environnement marin, le transport maritime et logistique, la construction navale et l'activité portuaire sont autant d'activités à entreprendre et de leviers de croissance et d'emplois. La gestion de l'eau par l'intensification des points de rétention et l'entretien des barrages et des axes fluviaux est une urgence nationale. Un retard énorme a été dans le développement enregistré l'application d'une stratégie nationale pour faire face à la menace de la pénurie en eau que tous les efforts doivent être conjugués pour y remédier en exploitant toutes les alternatives qui s'offrent à nous. Il ne s'agit plus piste particulière mais privilégier une de

mobiliser les différentes options tout azimut, du recyclage de l'eau à la désalinisation.

L'énergie verte est pour notre pays une option sérieuse pour l'autonomie et la sécurité énergétique avec autant de piste que de ressource. Néanmoins, dans un pays bénéficie de 280 jours d'ensoleillement, une attention toute particulière doit être accordée à l'énergie solaire. Rien ne justifie la timidité des mesures prises jusqu'ici ni le délai mis à l'exécution des grands projets annoncés. Toutefois, il est hors de question de laisser usurper cette opportunité comme cela a été le cas de nos réserves naturelles. L'énergie solaire doit être totalement tunisienne de la conception à l'exploitation. Aucune collaboration autre que technique ne serait acceptable.

Postface

Ce livre est à présent terminé mais il n'est pas achevé, tant les sujets évoqués auraient pu être davantage développés et tant d'autres auraient dû être traités. Il est inachevé car nos rêves pour notre pays n'ont pas de limites et se fécondent les uns des autres. J'expose une vision d'un projet d'avenir pour mon pays. Elle est porteuse d'espoir dans un moment crucial où l'inquiétude grandit et prend le dessus, où les attentes déçues et les promesses non tenues ont ruiné la confiance dans l'aéropage politique. La démocratie sur laquelle ont été fondés tant d'espoirs s'avère un exercice périlleux qui exige des pré-acquis et des préalables qui nous font défaut. La liberté sans un projet de société canalise expose à l'anarchie. aui L'évanescence de l'État et de la république fait le lit de l'individualisme et du chacun pour soi. crise économique combinée chamboulement de l'échelle des valeurs ouvre la porte à la corruption et à déstructuration sociale. L'argent fait foi et loi.

Le déclassement de notre pays attesté par indicateurs différents et les instances internationales n'est pas une fatalité. n'incombe pas uniquement à la gestion calamiteuse postrévolutionnaire mais tire son origine de la dérive opérée sous Ben Ali. Le désengagement de l'État de l'enseignement, de la formation, de la santé, de la justice, la perte de la compétitivité, de la corruption, la fuite de nos compétences, la clochardisation de l'espace médiatique, traduit l'aggravation d'une situation déjà précaire.

Mon intime conviction est que rien n'est perdu, la tendance peut être inversée, nous en avons les moyens. Nous faisons face à un problème et à un sinistre. Le problème c'est la récession économique dans laquelle le pays est englué. Elle est la conséquence d'une gestion politique sans vision et qui s'entête à persévérer dans l'erreur. Elle s'obstine à poursuivre la chimère d'une mondialisation que n'avons pas les moyens d'affronter essentiellement par manque de compétitivité, d'innovation et d'organisation du travail. Je ne vois d'issue,

dans l'urgence, que d'adopter, dans l'immédiat pour une durée déterminée. protectionnisme sectoriel couplé à l'application de la TVA sociale pour doper la croissance et l'emploi. C'est en retrouvant le chemin de la croissance économique que nous serons en mesure d'affronter le sinistre. Celui-ci tient à la déperdition des valeurs fondamentales. Le rétablissement du respect du travail, de l'effort et du mérite ne peut se faire que dans une société apaisée, soustraite à l'angoisse quotidien et envisageant l'avenir avec minimum de sérénité. Les piliers de cette action seront le couple famille/école. Une action ne portera ses fruits qu'après génération. Alors la Tunisie sera en pole position pour envisager de rejoindre le concert des nations développées et entreprendre un modèle économique extraverti.

Ce livre est le témoignage d'un homme qui refuse de se résigner. C'est un gage de détermination pour continuer la lutte pour la Tunisie rêvée sans relâche et sans concession. C'est l'engagement formel de se dresser en face des forces du mal qui opèrent sciemment pour

dépouiller de notre volonté et de s'approprier le fruit de notre labeur. Nous continuerons notre combat pour une Tunisie florissante, innovante et fière de sa tunisianité. Réunie autour des valeurs qui font le socle de sa cohésion sociale et tolérante pour le droit à la différence. Républicaine, offrant à tous l'égalité des chances et de traitement mais encourageant le mérite et la réussite. Soucieuse de l'ordre et de la primauté des lois mais conciliante et miséricordieuse pour ceux qui ont fauté. Solidaire et protectrice, où nul n'est abandonné à la marge. Souveraine, où le gouvernement est celui du peuple, par le peuple pour le peuple grâce à une démocratie participative directe loin oligarchie de et de toute toute instrumentalisation médiatique.

Ce rêve est à portée de main. Il ne nous en sépare qu'une forte mobilisation et une prise de conscience des enjeux. Mobilisons-nous, faisons de sorte que nos rêves deviennent réalité.